

Plan de développement durable
2021–2025

Propulser

le progrès

Bilan 2025

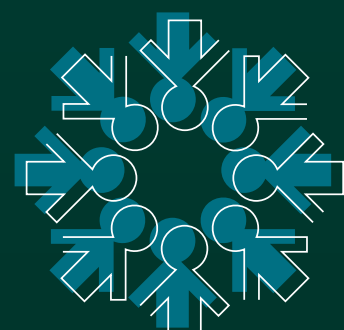




Table des matières

03	Cascades, source de possibilités	20	Respectueux de la planète
04	Mots de la direction		Sommaire des résultats
			Émissions de gaz à effet de serre
06	Notre stratégie		Consommation d'énergie
	Modèle d'affaires		Gestion de l'eau
	Plan de développement durable 2021 – 2025		Gestion des produits chimiques
	Évaluation et mitigation des risques ESG		Matières résiduelles
	Associations	32	Axés sur les solutions
14	Notre gouvernance		Sommaire des résultats
	Structure de gouvernance ESG		Produits écoconçus
	Mécanismes internes		Approvisionnements responsables
16	Notre performance	44	Tournés vers les communautés
	Faits saillants 2025		Sommaire des résultats
	Reconnaisances ESG 2025		Partenaires communautaires
	Sommaire des résultats 2025		Dons et commandites
			Implication communautaire
		53	Centrés sur l'humain
			Sommaire des résultats
			Santé et sécurité au travail
			Bien-être des employés
			Équité, diversité et inclusion
		61	Données ESG
			Données environnementales
			Données sociales
			Données de gouvernance

À propos de ce rapport

Ce rapport fait état de la performance de Cascades en matière de développement durable pour la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2025. Il constitue également le dernier rapport en lien avec le Plan de développement durable 2021-2025 et offre, à ce titre, une synthèse des faits saillants, des progrès et des accomplissements réalisés depuis les cinq dernières années.

Le présent document fait état des résultats des indicateurs de performance ciblés dans notre Plan de développement durable 2021-2025, de même que des indicateurs complémentaires. Certaines mesures présentées dans ce rapport ne sont pas tributaires d'obligations réglementaires ou de normes, mais plutôt d'un désir de communiquer avec transparence la performance de Cascades. Lorsque nécessaire, nous apportons en note de bas de page ou dans le texte des précisions quant aux résultats divulgués.

Certaines déclarations concernant nos objectifs peuvent constituer des déclarations prospectives. Celles-ci, formulées lors du développement du Plan, reposaient sur nos attentes et estimations alors jugées raisonnables, établies de bonne foi à partir des informations disponibles au moment de leur élaboration. Nous sommes aujourd'hui en mesure d'évaluer si les cibles communiquées ont été atteintes ou non (à l'exception des cibles 2030), bien que ces constats ne modifient pas la nature prospective des déclarations initiales.



Cascades, source de possibilités

Cascades propose des solutions durables, innovantes et créatrices de valeur en matière d'emballage, d'hygiène et de récupération. Fondée en 1964 à Kingsey Falls, au Québec (Canada), Cascades a été créée par les frères Lemaire, qui ont vu le potentiel économique et social de bâtir une entreprise suivant les principes de la récupération et du recyclage. Plus de soixante ans plus tard, Cascades est devenue une multinationale comptant près de 60 unités d'exploitation et environ 9 000 employés, répartis à travers le Canada et les États-Unis.

Cascades mise sur une philosophie de gestion distinctive, une solide expérience dans le recyclage ainsi que sur des efforts soutenus en recherche et développement pour créer et mettre en marché des solutions d'emballage, d'hygiène en papier tissu et des matériaux à base de fibres.

L'économie circulaire est au cœur du modèle d'affaires de Cascades, qui privilégie l'utilisation de fibres recyclées dans la fabrication de ses produits. Grâce à cette façon de faire, Cascades est devenue l'une des plus grandes entreprises récupératrices de fibres au Canada et un leader nord-américain en matière de solutions d'emballage et d'hygiène durables.

NOTRE MISSION

Contribuer au mieux-être des personnes, des communautés et de la planète en proposant des solutions durables, innovantes et créatrices de valeur.

NOTRE VISION

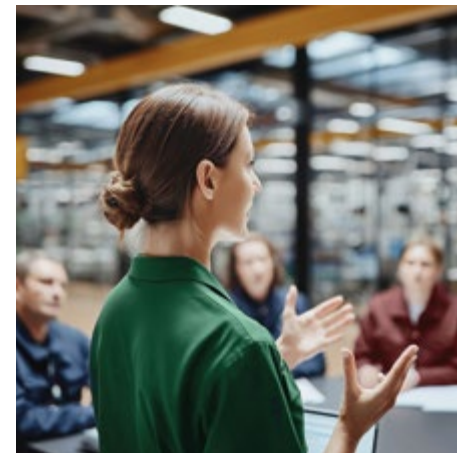
Jouer un rôle essentiel dans le succès de nos clients en traçant la voie en matière de solutions durables d'emballage, d'hygiène et de récupération.

NOS VALEURS



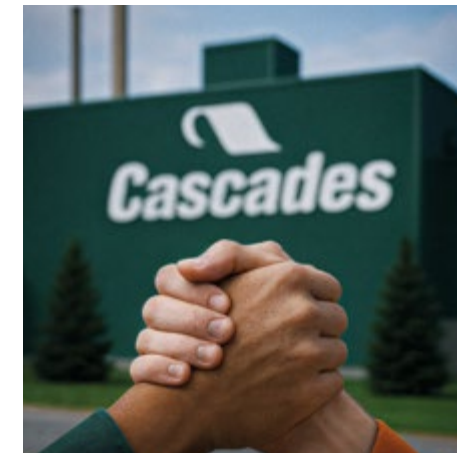
Respectueux de nature

Le respect est mérité, notre humilité est innée



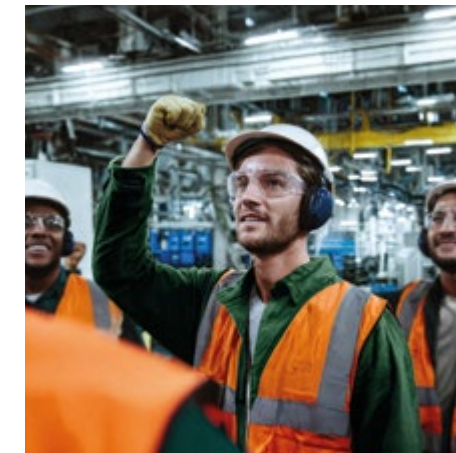
Parler vrai

Nos portes sont toujours ouvertes, nos esprits aussi



Plus forts ensemble

L'équipe fait la force



Meilleurs à chaque jour

Déterminés à gagner

2025 EN CHIFFRES

25 %

moins de gaz à effet de serre (GES) émis que la moyenne de l'industrie papetière nord-américaine¹

4,9

fois moins d'eau utilisée que la moyenne de l'industrie papetière nord-américaine²

2,5

fois moins d'énergie consommée que la moyenne de l'industrie papetière nord-américaine³

4 776

millions \$ canadiens en chiffre d'affaires

10

unités d'affaires liées au secteur du papier tissu

33

unités d'affaires liées au secteur de l'emballage

17

centres de récupération

Pour en savoir plus sur Cascades

- [Nos produits et services](#)
- [Notre histoire](#)
- [Nos unités d'affaires](#)

^{1,2,3} Le calcul des sauvegardes est basé sur les performances de Cascades en comparaison avec la moyenne de l'industrie papetière nord-américaine pour l'année 2025, selon FisherSolve®, ©2025 Fisher International, une société de ResourceWise.

Mots de la direction

Message de Hugues Simon, président et chef de la direction

Depuis 1964, Cascades fait le pari qu'il est possible de conjuguer performance financière et développement durable. En 2025, nous avons à nouveau confirmé la justesse et la solidité de cet engagement.

Malgré un contexte géopolitique incertain, les perturbations économiques entourant l'imposition de tarifs douaniers entre le Canada et les États-Unis, ainsi qu'un certain recul sur les enjeux environnementaux et sociaux, nous avons su réaliser, en 2025, des progrès significatifs sur plusieurs de nos objectifs d'affaires et de développement durable, permettant l'amélioration de notre efficacité opérationnelle, de notre rentabilité et de notre résilience financière.

Bien que le climat d'incertitude ait pu mener plusieurs entreprises à questionner leurs engagements en matière de développement durable, Cascades a plutôt fait le choix de réaffirmer son leadership et ses valeurs. Nos engagements envers l'environnement, nos employés et nos communautés demeurent profondément enracinés dans notre stratégie d'affaires et contribuent à guider nos décisions pour bâtir une entreprise performante, résiliente et tournée vers l'avenir.

Pour cette deuxième année à la présidence de Cascades, je suis particulièrement fier de voir notre Plan de développement durable 2021 – 2025 se clore par plusieurs succès, dont sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, des effluents d'eau et de la consommation d'énergie de nos moulins.

Cascades se positionne ainsi favorablement par rapport à la moyenne de l'industrie papetière nord-américaine, en utilisant 4,9 fois moins d'eau et 2,5 fois moins d'énergie, tout en émettant 25 % moins de gaz à effet de serre⁴.

Bien que nous soyons heureux de ces résultats, nous continuerons le travail au cours des prochaines années afin de poursuivre la réduction de notre empreinte environnementale et, par le fait même, celle de nos clients à travers les produits que nous leur vendons.

Pour y arriver, l'engagement et la fierté des Cascadeuses et Cascadeurs en matière de développement durable demeurent primordiaux. En écho à leur importante contribution, ainsi qu'à celles de nos clients et de nos partenaires de confiance, nous avons ajouté « Meilleurs à chaque jour » à nos valeurs d'entreprise. Cette valeur est particulièrement importante pour moi, car elle traduit cet engagement qui nous unit toutes et tous envers l'innovation et l'amélioration continue pour un monde plus durable.

Cette valeur se reflètera aussi pleinement dans notre nouveau Plan de développement durable pour la période 2026-2030 qui sera publié à l'été 2026. Ce plan visera notamment à renforcer l'efficacité de nos opérations, la mobilisation de nos équipes et l'intégration du développement durable dans nos activités afin de tendre vers l'excellence.

Guidés par nos valeurs, portés par l'expertise de nos équipes et alignés sur notre stratégie d'affaires, nous abordons les prochaines années avec confiance et détermination en invitant toutes les autres entreprises à poursuivre leurs efforts ou à s'engager elles aussi en matière de développement durable.



Hugues Simon
Président et chef de la direction



⁴ Le calcul des sauvegardes est basé sur les performances de Cascades en comparaison avec la moyenne de l'industrie papetière nord-américaine pour l'année 2025, selon FisherSolve®, ©2025 Fisher International, une société de ResourceWise.

Message de Hugo d'Amours, vice-président communications, affaires publiques, développement durable et environnement

Q1. 2025 marque la fin du Plan de développement durable 2021-2025. Quels sont les faits saillants des résultats atteints?

Les réductions des émissions de GES, de la consommation d'énergie et des effluents d'eau de nos moulins ont été particulièrement marquées dans les cinq dernières années. Grâce à ces résultats qui témoignent de notre engagement à réduire notre empreinte environnementale, nous sommes fiers de pouvoir maintenir notre position de leadership au sein de l'industrie papetière nord-américaine. Ce dernier plan nous aura aussi permis d'amener nos pratiques à un autre niveau, notamment en ce qui concerne le partenariat avec des fournisseurs jugés responsables ou nos approvisionnements en fibres conformes aux standards FSC®. L'implication active auprès des collectivités, une pratique inscrite dans l'ADN des Cascadeuses et Cascadeurs, s'est traduite une fois de plus en un succès de notre programme d'engagement communautaire.

Certaines cibles se sont toutefois révélées plus difficiles à atteindre, mettant en lumière un niveau d'ambition initial parfois trop élevé ou une complexité accrue dans leur mise en œuvre. C'est notamment le cas pour nos objectifs liés à l'approvisionnement en électricité renouvelable ainsi qu'à la réduction des émissions de GES de scopes 1 et 2 de nos usines de conversion qui ont pris du retard par rapport à la trajectoire 2030 visée. Dans ce contexte, la poursuite et le renforcement de la collaboration avec nos fournisseurs seront déterminants afin de générer des gains significatifs en matière de décarbonation.

Nos performances des dernières années en santé et sécurité témoignent d'une amélioration notable, avec des gains plus significatifs pour la période 2024-2025. Nous demeurons confiants que l'engagement renouvelé des Cascadeuses et Cascadeurs permettra de poursuivre nos efforts afin de réduire la sévérité des incidents de travail à l'échelle de l'entreprise.

Enfin, nos programmes de promotion de la santé préventive et de formation sur les biais inconscients visaient un résultat particulièrement ambitieux, soit de joindre 100 % des employés. Bien que cet objectif n'ait pas été pleinement atteint, nous sommes fiers des progrès réalisés et des retombées positives sur le renforcement d'un environnement de travail inclusif, favorisant l'appartenance et le bien-être des employés.

Q2. Quels sont les principaux apprentissages tirés de ces dernières années?

Les dernières années ont mis en évidence à quel point le développement durable est devenu un levier stratégique et distinctif pour Cascades. Le contexte géopolitique, l'instabilité des chaînes d'approvisionnement, la pression sur les coûts et l'évolution rapide des réglementations nous ont amenés à repenser l'intégration des enjeux environnementaux, sociaux et économiques dans nos décisions d'affaires.

Le Plan de développement durable 2021-2025 nous a aussi permis de mieux comprendre certains risques et certaines opportunités, notamment en matière de climat, d'économie circulaire et de chaîne de valeur. Ces enjeux ne sont plus abordés uniquement sous l'angle de la réduction d'impact, mais aussi comme facteurs clés nourrissant notre résilience opérationnelle, la sécurité de nos approvisionnements et la création de valeur à long terme.

Un apprentissage important réside également dans l'évolution de notre approche : le vocabulaire et les cadres de référence en développement durable changent, mais les raisons qui motivent nos actions demeurent clairement ancrées dans un désir de soutenir la performance et la pertinence à long terme de Cascades. Le développement durable n'est plus qu'un exercice de positionnement, mais un outil concret pour anticiper les risques, saisir des occasions d'innovation et renforcer notre capacité à évoluer dans un environnement d'affaires de plus en plus complexe.

Q3. Comment le Plan de développement durable 2026-2030 s'alignera-t-il avec la stratégie de Cascades et le contexte de marché en évolution?

Le Plan de développement durable 2026-2030 s'inscrit dans la volonté de Cascades de bâtir une entreprise solide, responsable et tournée vers l'avenir. Il vise à soutenir notre performance à long terme, tout en répondant aux attentes de nos clients, de nos investisseurs et de nos partenaires, tout en demeurant agiles face aux enjeux émergents. Ce nouveau plan est le résultat d'une réflexion approfondie sur nos impacts, nos risques et nos opportunités, nourrie par un dialogue structuré avec nos parties prenantes autour de matérialité financière des sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) priorisés. Il vise à consolider nos acquis, à renforcer l'intégration du développement durable à nos pratiques d'affaires et à aligner nos actions avec les meilleures pratiques et cadres internationaux.

Dans un contexte marqué par l'évolution des marchés, des réglementations et des attentes en matière de transparence, le Plan 2026-2030 fait du développement durable un levier concret de performance et de création de valeur. Il soutient une meilleure prise de décision, une gestion plus proactive des risques et une contribution durable à l'ensemble de notre chaîne de valeur, incluant nos partenaires d'affaires. Nous avons bien hâte de pouvoir vous le présenter à l'été 2026.

Hugo D'Amours

Vice-président, communications, affaires publiques, développement durable et environnement



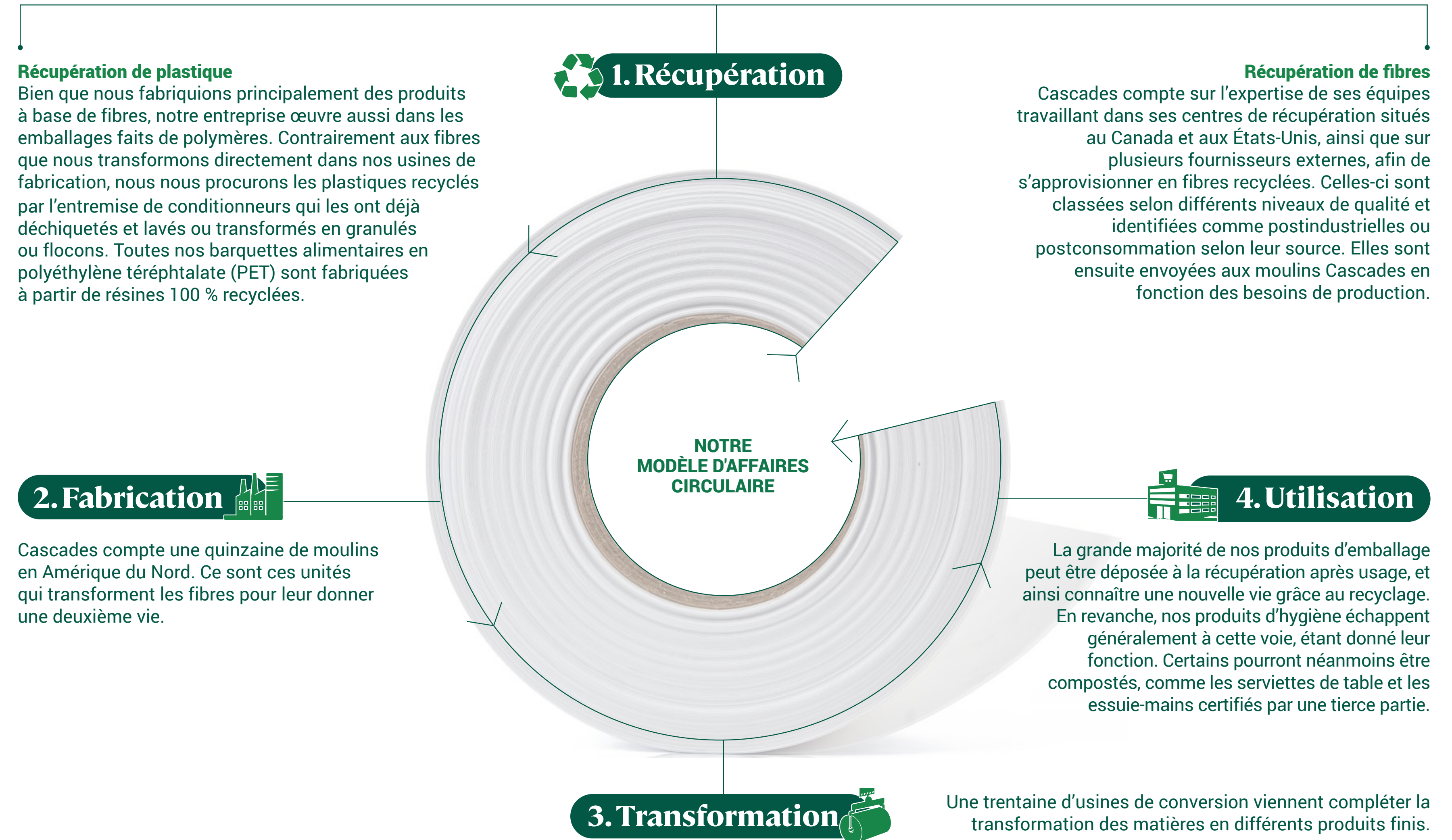
Notre stratégie

La stratégie de Cascades en matière de développement durable repose sur une priorisation des enjeux propres à notre secteur d'activité et à nos parties prenantes, ainsi que sur une gouvernance claire.

Elle est également guidée par les demandes du marché, notre processus d'analyse de risques, l'évolution des exigences réglementaires et notre volonté d'accroître la transparence de nos divulgations en nous appuyant sur les meilleures pratiques.

Modèle d'affaires

L'économie circulaire est au cœur du modèle d'affaires de Cascades, qui privilégie l'utilisation de matières recyclées dans la fabrication de ses produits. Grâce à cette façon de faire, Cascades est devenue l'une des plus grandes entreprises récupératrices de fibres au Canada et un leader nord-américain en matière de solutions d'emballage et d'hygiène.





PLAN DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 2021 - 2025

Respectueux de la planète

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

- 2030 → **-38,7 %** de l'intensité des émissions de scopes 1 et 2 des moulins (vs 2019)
- 2030 → **-27,5 %** des émissions de scopes 1 et 2 des usines de conversion et autres activités (vs 2019)
- 2030 → **-22 %** de l'intensité des émissions de scope 3 (vs 2019)

CONSOMMATION D'ÉNERGIE

- 2030 → **Augmenter** la part d'énergies renouvelables dans nos approvisionnements afin d'atteindre 100 % d'électricité renouvelable
- 2025 → **Réduire** l'intensité de consommation d'énergie achetée de nos moulins de 6 % (vs 2019)

GESTION DE L'EAU ET DES EFFLUENTS

- 2025 → **Réduire** l'intensité des effluents de nos moulins de 15 % (vs 2019)



Axés sur les solutions

PRODUITS ÉCOCONÇUS

- 2030 → **100 %** de nos emballages fabriqués et vendus sont recyclables, compostables ou réutilisables

APPROVISIONNEMENTS RESPONSABLES

- 2025 → **S'approvisionner à 100 %** en fibres et papiers recyclés, certifiés FSC ou conformes aux normes FSC
- 2025 → **Doubler (atteindre 39 %)** notre approvisionnement en fibres FSC Mixte (vs 2019)
- 2025 → **70 %** de nos achats corporatifs proviennent de fournisseurs jugés responsables



Tournés vers les communautés

DONS ET COMMANDITES

- 2025 → **Allouer au minimum 50 %** de notre budget de dons et commandites corporatif à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies annuellement

IMPLICATION COMMUNAUTAIRE

- 2025 → **15 000 heures** d'implication communautaire réalisées par nos employés annuellement



Centrés sur l'humain

SANTÉ ET SÉCURITÉ

- 2025 → **Réduire de 50 %** le nombre de jours perdus par des accidents de travail (vs 2019)

BIEN-ÊTRE DES EMPLOYÉS

- 2025 → **100 %** des employés engagés dans une démarche de santé préventive et de bien-être

ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION

- 2025 → **100 %** de nos employés formés sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)





Processus de développement

Ce quatrième Plan de développement durable a été développé à la suite d'une analyse approfondie du marché et des normes reconnues en matière de durabilité au moment de son élaboration. Une consultation auprès de nos parties prenantes, incluant nos clients, nos employés, nos fournisseurs, nos partenaires communautaires, des ONG, des chercheurs et des experts de notre industrie, a aussi été menée en 2020 à l'aide de sondages en ligne, de groupes de discussion et d'entrevues individuelles. En tout, ce sont 850 personnes qui ont pris part à la discussion. Leurs préoccupations ont ensuite été cartographiées dans une matrice de matérialité avant de se concrétiser en cibles claires, avec pour échéance 2025 ou 2030 selon le cadre de référence suivi.

L'analyse de matérialité a été réalisée en collaboration avec un groupe d'experts-conseils sur la base des normes internationalement reconnues en matière de durabilité telles que la Global Reporting Initiative (GRI), le Sustainability Accounting Standard Board (SASB) et les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies.

Pour en savoir plus sur notre Plan de développement durable 2021-2025 et les politiques qui s'y rattachent :

- [Plan de développement durable 2021 – 2025](#)
- [Site web Cascades, section Développement durable](#)
- [Politique de développement durable](#)
- [Politique environnement, santé et sécurité](#)

Matrice de matérialité



Règles de recalcul de notre année de référence et des cibles

Pendant toute la durée du plan d'action, seules les données liées aux bilans de gaz à effet de serre (GES) seront recalculées, advenant des changements significatifs ayant une incidence sur le périmètre ou les résultats. Un recalcul peut être envisagé dans les cas suivants :

1. Des changements structurels importants (acquisitions, fusions, cessions, modifications de l'offre, etc.) ayant un impact supérieur à 5 %, ou plusieurs changements structurels dont les effets cumulatifs au cours d'une même année ont un impact supérieur à 5 %.

2. Des erreurs significatives constatées au niveau des données collectées et utilisées dans le calcul et ayant un impact de 5 % ou plus.

3. Des changements de règlements ou de références externes ayant un impact significatif sur les résultats (ex. : facteurs d'émission).

En 2025, le recalcul de notre année de référence a été réalisé afin de retirer les usines qui avaient été vendues depuis 2019, représentant des changements organisationnels ayant un impact supérieur à 5 %. Ces changements ont été appliqués, seulement aux cibles de réduction de nos émissions de GES.



Évaluation et mitigation des risques ESG

La gestion des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) constitue un levier essentiel pour assurer la résilience et la pérennité de Cascades dans un contexte d'affaires en constante évolution. En intégrant ces enjeux à nos mécanismes de gestion de risques d'entreprise (ERM) et opérationnels (ORM), Cascades travaille à anticiper les impacts potentiels de ses activités, saisir les occasions émergentes et soutenir une prise de décision éclairée. Pour y arriver, elle s'appuie sur des processus structurés à saisir, des analyses rigoureuses à soutenir, ainsi que l'expertise de ses équipes internes et de ses partenaires externes.

Gestion des risques climatiques

Cascades reconnaît que les changements climatiques représentent un enjeu critique, tant pour les entreprises que pour la société. Au cours des dernières années, nous avons mis en place divers projets pour réduire les émissions de GES de nos opérations, notamment en améliorant l'efficacité énergétique en usine et en remplaçant lorsque possible et pertinent les équipements alimentés par des combustibles fossiles par des solutions électriques. En 2021, Cascades s'est engagée auprès de la Science Based Targets initiative (SBTi) afin d'aligner sa trajectoire de décarbonation aux objectifs de l'Accord de Paris. Ces cibles orientent les efforts de Cascades à réduire ses émissions à travers ses opérations et sa chaîne de valeur.

En 2025, Cascades a procédé à l'identification préliminaire de ses risques et opportunités climatiques physiques et de transition avec l'aide d'une firme-conseil externe spécialisée dans le domaine. Le résultat de cette analyse réalisée sur dix de nos usines a fait l'objet d'un rapport qui suit les recommandations du Groupe de travail sur la divulgation de l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD) et les exigences du Climate-related Financial Risk Act (SB-261), en vigueur en Californie. Une analyse complète est prévue en 2026 pour inclure l'ensemble de nos actifs et notre chaîne de valeur. Cette évaluation visera également, dans un deuxième temps, à quantifier les impacts financiers liés aux risques et opportunités identifiés afin de mieux les intégrer à la planification de Cascades.

Pour en connaître davantage sur les risques et les opportunités climatiques identifiés : [Rapport climatique 2024](#)



Gestion des risques liés à la nature

Cascades est fière d'avoir adhéré au Groupe de travail sur la divulgation d'informations financières liées à la nature (TNFD) en novembre 2025. Ce faisant, nous avons entamé l'analyse de nos risques, opportunités, impacts et dépendances face à la nature en collaboration avec la Clinique environnement de l'Université de Sherbrooke et une firme de service-conseil experte dans ce domaine. Avec cet engagement, nous avons pour objectif de mieux comprendre l'impact de nos activités sur la nature afin d'intégrer ces préoccupations à nos processus de gestion des risques. Ces informations nous permettront d'ailleurs d'accroître notre transparence en matière de divulgation environnementale dans les années à venir.

Gestion des risques liés à nos fournisseurs

Afin de minimiser les risques d'affaires liés à ses activités d'approvisionnement, Cascades a mis en place des mécanismes structurés visant à évaluer la performance ESG de ses fournisseurs. Cette approche repose sur deux leviers principaux : l'intégration de clauses dans les contrats d'approvisionnement et l'utilisation des outils d'évaluation de la plateforme spécialisée EcoVadis. Jusqu'en juin 2025, les contrats d'approvisionnement prévoyaient une clause exigeant le respect du Code d'éthique et de conduite des affaires et l'Engagement sur les droits humains de Cascades.

Cette exigence a été remplacée en cours d'année 2025 par le Code de conduite des fournisseurs, désormais signé simultanément avec le contrat d'achat. En complément, certains fournisseurs ciblés sont également tenus de se soumettre au besoin à une évaluation de leur performance ESG à l'aide de la plateforme EcoVadis. Certaines formations peuvent aussi leur être recommandées pour s'assurer que les meilleures pratiques sont en place.

Au-delà de l'évaluation EcoVadis permettant d'évaluer la performance ESG de ses fournisseurs corporatifs, Cascades souhaite également disposer d'une vision globale des risques ESG associés à l'ensemble de ses fournisseurs. À cette fin, nous avons commencé à utiliser, depuis le milieu de l'année 2025, l'outil IQ+ d'EcoVadis qui permet de cartographier les risques ESG selon le secteur d'activité et le pays à partir duquel le fournisseur opère. Les niveaux de risque sont classés de très faible à très élevé. Jusqu'à ce jour, aucun fournisseur n'a été identifié comme présentant un risque ESG très élevé. En cas de non-respect par le fournisseur des exigences ESG de Cascades, l'entreprise se réserve le droit de mettre fin à la relation d'affaires, de demander au fournisseur de participer à une évaluation EcoVadis ou de procéder à un audit sur site.



Gestion des risques liés aux droits humains

Chez Cascades, nous condamnons fermement toute atteinte aux droits humains (trafic humain, esclavage, travail forcé, châtiments corporels ou travail des enfants). Conscients de notre rôle et de notre responsabilité dans la protection et la promotion des droits humains fondamentaux, nous avons mis en place des processus de diligence raisonnable pour détecter et prévenir le travail forcé et le travail des enfants, en particulier dans notre chaîne d'approvisionnement.

Dans le cadre de nos opérations

En 2025, Cascades a poursuivi son engagement clair en matière de droits de la personne et du travail. Cet engagement s'appuie sur son Code d'éthique et de conduite des affaires et ses politiques relatives aux ressources humaines. Des exigences précises sont d'ailleurs définies pour les unités d'affaires et les employés afin d'assurer des pratiques et des décisions conformes aux valeurs de l'entreprise.

Certaines installations de Cascades sont évaluées par des auditeurs externes indépendants selon l'approche SMETA (Sedex Members Ethical Trade Audit), soit à la demande de clients, soit dans le cadre du programme proactif d'audit de Cascades. Ces audits visent à assurer que l'entreprise respecte ou dépasse les exigences prescrites par la loi et adopte les meilleures pratiques, notamment en matière de droit du travail, d'environnement, de santé, de sécurité et d'éthique, en lien avec le code de conduite de l'Ethical Trading Initiative (ETI).

Chez nos fournisseurs

Cascades attend également de l'ensemble de ses fournisseurs qu'ils respectent les plus hauts standards en matière de droits humains et d'éthique des affaires. Le nouveau Code de conduite des fournisseurs communique cette attente. De plus, Cascades publie annuellement son rapport concernant la Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement, conformément à la réglementation fédérale canadienne sur le sujet (S-211). Ce rapport fait état des pratiques de diligence raisonnable et des mesures prises pour déceler, atténuer et gérer les risques. Cascades travaille également avec EcoVadis, une firme indépendante spécialisée et reconnue pour l'évaluation de fournisseurs sous différents critères environnementaux, sociaux, d'approvisionnement responsable et de gouvernance, tel que décrit dans la section précédente de ce rapport (Gestion des risques liés à nos fournisseurs).

En 2024, un webinaire offert à nos acheteurs les a sensibilisés au respect des droits humains dans leurs pratiques d'achat. Ce webinaire a pour objectif de renforcer la vigilance, rappeler les exigences de la loi fédérale S-211 et présenter les étapes nécessaires pour assumer pleinement leur responsabilité en matière de diligence raisonnable au sein de Cascades. D'autres actions de sensibilisation et de formation seront offertes à nos acheteurs dans les prochaines années afin d'assurer leur compréhension de cet enjeu prioritaire et leur vigilance à son sujet.

Pour en savoir plus :

- [Engagement pour les droits humains](#)
- [Rapport S-211 2025 concernant la Lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement](#)
- [Déclaration sur la loi californienne sur la transparence des chaînes d'approvisionnement \(CTSCA\)](#)



Éthique des affaires

Cascades veille à ce que ses dirigeants, ses employés et les membres de son conseil d'administration agissent avec intégrité et éthique. Le Code d'éthique et de conduite des affaires de Cascades fait l'objet d'une formation que tout nouvel employé doit suivre dès son entrée en fonction ainsi que tous les trois ans par la suite, afin de s'assurer de l'application au quotidien des meilleures pratiques. Soucieuse de promouvoir une culture d'entreprise d'intégrité et de transparence, Cascades met à la disposition de ses employés et des membres du public un mécanisme anonyme et confidentiel de dénonciation. Celui-ci permet de signaler toute infraction ou manquement au Code d'éthique à travers une ligne téléphonique confidentielle et un site Web sécurisé.

En 2025, Cascades a actualisé son Code de conduite et d'éthique des affaires en repensant son contenu, bonifiant certaines sections pour mieux refléter les réalités d'aujourd'hui et clarifiant certaines questions sensibles ou ambiguës soulevées par le passé. Cette révision s'inscrit dans la volonté d'appuyer une culture éthique forte au sein de Cascades. Elle vise à poursuivre la sensibilisation des employés face à l'importance de faire preuve d'éthique dans chacun de leurs gestes professionnels, de manière constante et réfléchie. Un outil d'aide à la décision a d'ailleurs été développé à leur endroit.

Consulter notre [Code de conduite et d'éthique des affaires](#) 

Cybersécurité

Dans un souci de protection des données et des renseignements personnels, Cascades propose un cadre de gestion de la sécurité conforme aux meilleures normes, notamment celles du National Institute of Standards and Technology (NIST) et de l'Organisation internationale de normalisation (ISO). Priorité stratégique pour Cascades, la cybersécurité s'intègre pleinement à son programme global de gestion des risques, lequel est examiné sur une base trimestrielle par le comité d'audit et des finances. L'entreprise dispose d'une équipe dédiée à la technologie et à la cybersécurité, composée d'experts qui gèrent la sécurité des données et les contrôles opérationnels. Son équipe de cybersécurité travaille également avec des experts du secteur pour la promotion des meilleures pratiques. De plus, nous sensibilisons tous nos nouveaux employés à la cybersécurité et veillons à ce qu'ils respectent notre Code d'éthique et de conduite des affaires. Un programme de formation est d'ailleurs obligatoire pour tous les nouveaux membres du personnel, qui sont tenus de le reprendre si leur comportement en matière de cybersécurité ne respecte pas les normes de vigilance dont Cascades s'est dotée.

Consulter notre [Politique de confidentialité](#) 



Associations

Cascades est membre de plusieurs dizaines d'organisations sectorielles, territoriales et industrielles. Certaines de ces associations sont plus spécifiquement centrées sur des enjeux liés au développement durable. En voici quelques-unes :



Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ)

Le CETEQ est l'association patronale qui regroupe les entreprises privées des principaux secteurs de l'économie verte québécoise. Le Conseil fait ainsi la promotion de l'expertise privée de l'économie verte en s'appuyant sur les principes de développement durable et de l'économie circulaire afin de positionner le Québec comme leader mondial en environnement.



Conseil patronal de l'environnement du Québec (CPEQ)

Le CPEQ fait valoir les préoccupations et les contributions des entreprises québécoises relativement à l'environnement et au développement durable auprès des gouvernements et autres parties prenantes par la représentation, la vigie et l'information, la concertation, le développement d'outils d'aide à la décision, la formation et la sensibilisation. Plusieurs guides sur des sujets d'intérêt comme la biodiversité et l'optimisation de la chaîne de valeur sont disponibles [ici](#).



Réseau d'organisations pour l'approvisionnement responsable

Espace de concertation sur les pratiques d'approvisionnement responsable (ECPAR)

L'ECPAR offre des ressources sur mesure, des formations et un accompagnement personnalisé pour aider ses membres à évaluer et optimiser leurs pratiques en matière d'approvisionnement responsable. Ce réseau regroupe des entreprises et organisations qui contribuent à la création de valeur par l'achat responsable et le développement durable dans les chaînes d'approvisionnement.



Groupe d'Action Plastiques Circulaires (GAPC)

Nous sommes l'un des membres fondateurs du GAPC, une organisation qui travaille à bâtir une économie circulaire pour les plastiques au Canada en misant sur un meilleur alignement entre les acteurs de la récupération, du recyclage et les marchés finaux. Ce groupe est issu d'une collaboration inédite entre des entreprises de produits de consommation, des producteurs d'emballages et une association industrielle.



United Nations
Global Compact

Pacte mondial des Nations unies (Global Compact)

En 2022, nous nous sommes joints au Pacte mondial des Nations unies, la plus vaste initiative de développement durable pour les entreprises au monde, avec plus de 15 000 entreprises et 3 000 signataires non commerciaux basés dans plus de 160 pays. Nous nous engageons ainsi à adopter des pratiques commerciales responsables et transparentes pour créer un monde meilleur. Le Pacte mondial demande aux entreprises d'aligner leurs stratégies sur les dix principes des Nations unies liés aux droits de l'homme, aux normes internationales du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.



The Paper & Paperboard Packaging
Environmental Council
Conseil De L'Environnement Des Emballages
de Papier Et Du Carton (CEEPC)

Paper and Paperboard Packaging Environmental Council (PPEC)

Créé en 1990, le PPEC représente les intérêts environnementaux de l'industrie canadienne du carton ondulé et du carton d'emballage en travaillant à promouvoir la durabilité environnementale et l'économie circulaire.



Sustainable and Alternative Fibers Initiative (SAFI)

Avec une vingtaine d'autres organisations, notre entreprise fait partie du SAFI Consortium, un groupe créé à l'été 2021 pour étudier, développer des connaissances et favoriser le progrès technologique pour l'utilisation de fibres alternatives dans diverses applications, notamment les produits d'emballage, d'hygiène et textiles. Ce groupe est dirigé par des chercheurs affiliés au Département des biomatériaux forestiers de l'Université de la Caroline du Nord.



Sustainable Packaging Coalition (SPC)

La SPC est une association de membres de l'industrie qui travaille à rendre les emballages plus durables. Fondée en 2005, elle s'est imposée comme un acteur clé du secteur et figure aujourd'hui parmi les principales voix en matière d'emballage durable en Amérique du Nord.

Autres associations :

- Association of Major Power Consumers in Ontario (AMPCO)
- Association québécoise des consommateurs industriels d'électricité (AQCIE)
- Circular Economy Leadership Canada
- National Zero Waste Council (NZWC)
- Recycling Council of Alberta (RCA)
- Recycling Council of British Columbia (RCBC)
- Recycled Paperboard Technical Association (RPTA)



Notre gouvernance

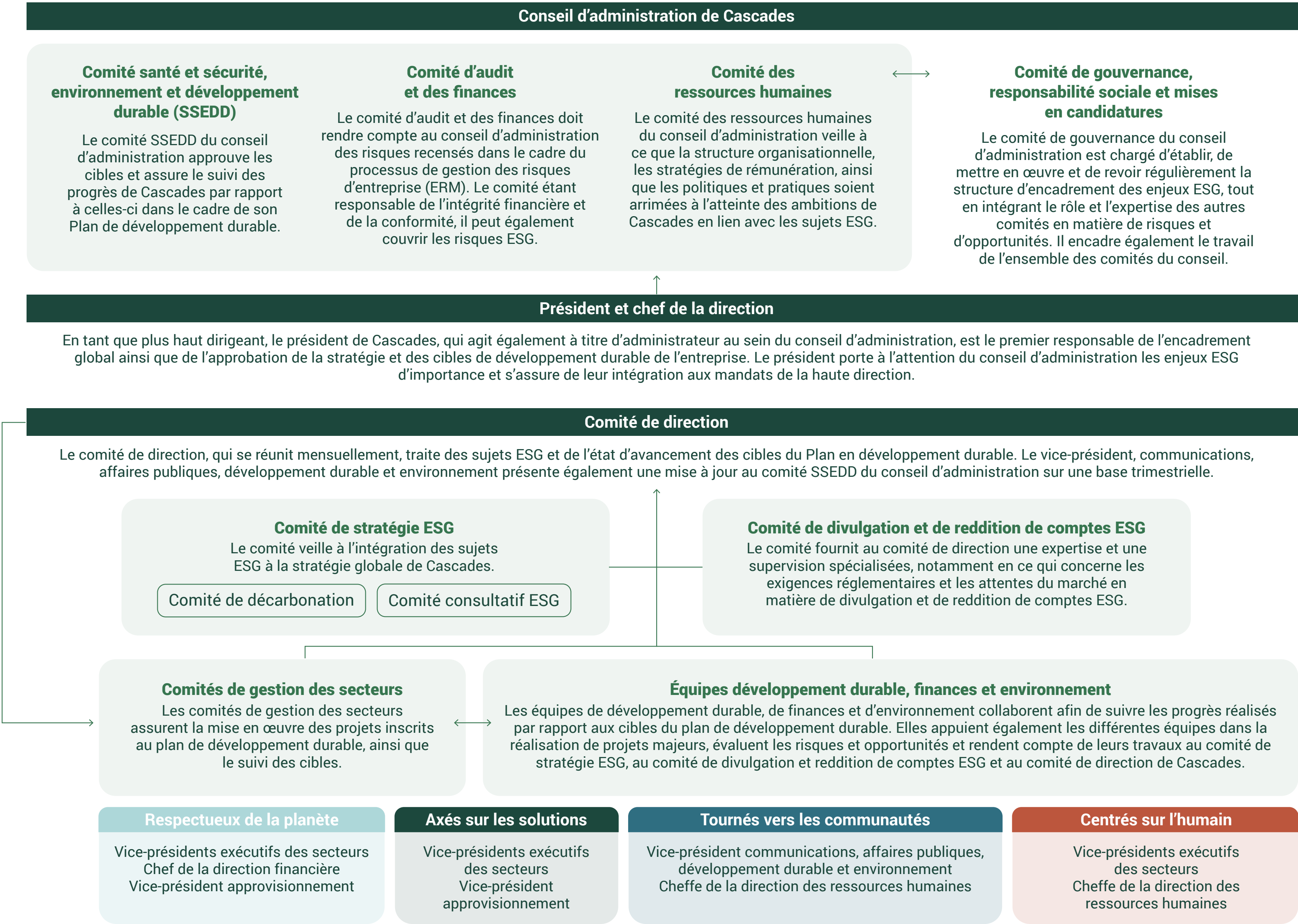
Cascades a mis en place des mécanismes de gouvernance permettant de déployer et de suivre l'avancement de son Plan de développement durable 2021-2025. Ces mécanismes s'intègrent à la gouvernance corporative de Cascades et répondent aux attentes croissantes en matière de transparence et de gestion proactive des risques et opportunités liés aux sujets ESG.

Pour en savoir plus :

- [Site Web de Cascades, section Gouvernance](#)
- [Politique sur la diversité au conseil d'administration](#)
- [Rapport climatique 2024](#)



Structure de gouvernance ESG



Mécanismes internes

Cascades accorde une grande importance à la diffusion d’informations et de données ESG fiables et nuancées. Le processus de collecte, de validation et de divulgation de ces données repose sur une collaboration étroite entre plusieurs fonctions de l’organisation.

En effet, les équipes des opérations, environnement, ressources humaines, approvisionnements et marketing collectent les données, selon leur champ d’expertise respectif, à l’aide d’outils technologiques. Ces données sont ensuite consolidées, traitées, analysées et validées par les équipes des finances corporatives et du développement durable. L’équipe légale relit les divulgations publiques avant leur diffusion externe.

Pour certains projets ou besoins spécifiques, Cascades fait appel à des firmes externes spécialisées afin de renforcer la crédibilité et la rigueur de ses démarches. Par exemple, notre bilan d’émissions de gaz à effet de serre (GES) de scope 3 est réalisé avec le soutien d’une firme externe spécialisée, conformément aux lignes directrices du *Greenhouse Gas (GHG) Protocol*. Nos analyses de cycle de vie (ACV) sont elles aussi effectuées par une firme externe spécialisée et soumises à une validation par un panel d’experts indépendants avant toute communication.

Renforcement des processus de gouvernance

Afin de renforcer la robustesse des processus internes, Cascades prévoit, au cours de la prochaine année, continuer à optimiser la centralisation des données ESG. Cette évolution vise à mieux arrimer le processus de gestion de ces données ESG à celui déjà en place au sein de l’équipe des finances, favorisant ainsi une harmonisation accrue des pratiques, des contrôles et des mécanismes de validation. Le comité de divulgation et reddition de comptes ESG assure la vigie des processus entourant les données et informations ESG divulguées publiquement.

Préparation réglementaire

À l’heure actuelle, Cascades ne réalise pas d’audit en assurance limitée sur l’ensemble de ses divulgations et données ESG, à l’exception des bilans carbone de certaines usines assujetties à une réglementation spécifique. Toutefois, nos processus internes sont conçus pour nous y préparer lorsque les exigences réglementaires entreront en vigueur. Nous veillons également à conserver la documentation nécessaire pour appuyer nos résultats et nos divulgations.

Cible de rémunération des dirigeants

Afin de renforcer l’intégration des enjeux climatiques à la prise de décisions d’entreprise, une partie de la rémunération variable de la haute direction de Cascades est liée à l’atteinte de la cible de réduction des émissions de gaz à effet de serre des moulins prévue au Plan de développement durable. À cet égard, 30 % de la rémunération variable est directement conditionnelle à la performance de Cascades sur cette cible. Celle-ci est déterminée en comparant l’intensité moyenne des émissions de GES de scopes 1 et 2 des moulins pour les trois années civiles terminées avant la date d’acquisition de la rémunération. Le tableau ci-dessous indique le multiplicateur utilisé en fonction du résultat obtenu.

Moyenne des 3 dernières années de l’intensité des émissions de GES de scopes 1 et 2 des moulins (kg d’équivalent CO ₂ /tonne métrique de produits vendus)	Multiplicateur ESG
Cible + 21 et plus	0 %
Cible + 20	25 %
Cible + 10	50 %
Cible + 5	75 %
Cible	100 %
Cible -5	125 %
Cible -10	150 %
Cible -17	175 %
Cible -25	200 %

Pour en savoir plus : [Circulaire 2025](#) 





Notre performance

Depuis 30 ans, Cascades divulgue des informations extrafinancières de manière transparente et rigoureuse.

Nous sommes fiers des reconnaissances et des résultats d'évaluation reçus, soulignant nos efforts pour améliorer notre performance environnementale, sociale et de gouvernance. Ces évaluations jouent également un rôle clé dans l'évolution de notre démarche en développement durable en nous aiguillant et en mettant en évidence les enjeux prioritaires pour nos parties prenantes.

Consulter la section [Données ESG](#) de ce rapport pour plus d'information sur nos performances





2025 EN CHIFFRES

**Réduction
de 22,2 %**

de l'intensité des émissions
de GES de scopes 1 et 2 de
nos moulins
comparativement à 2019

**Réduction
de 16,6 %**

de l'intensité de
consommation d'énergie
achetée de nos moulins
comparativement à 2019

**Réduction
de 34,0 %**

de l'intensité des
effluents provenant
de nos moulins
comparativement à 2019

**98,0 %**

de nos emballages fabriqués
et vendus sont recyclables,
compostables ou réutilisables

**50,1 %**

de nos approvisionnements
en fibres vierges sont
certifiés FSC Mixte

**68,3 %**

de nos achats corporatifs sont
faits auprès de fournisseurs
évalués et jugés responsables⁵

**22 430 heures**

d'implication
communautaire réalisées
par nos employés

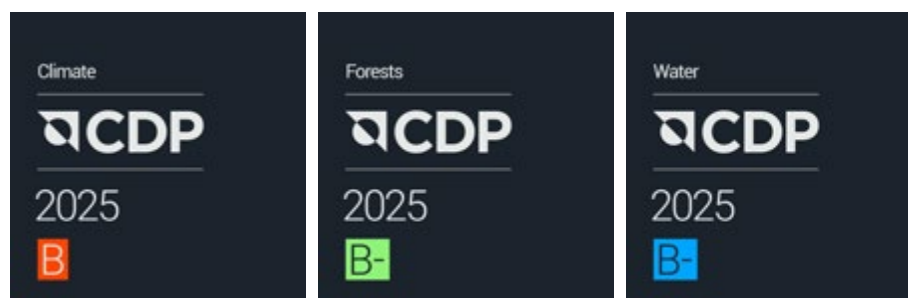
**2,8 millions de
dollars canadiens**

investis en dons et commandites
auprès de partenaires
alignés sur des objectifs de le
développement durable

**Réduction
de 29,6 %**

des jours perdus par
accident de travail
comparativement à 2019

Évaluation ESG



CDP



EcoVadis



MSCI : A



ISS : B- et statut prime



⁵ Référez-vous à la section *Axés sur les solutions - Achats auprès de fournisseurs responsables* pour connaître les critères permettant d'identifier un fournisseur comme étant responsable.

Reconnaisances ESG 2025



Global 100 2025

Pour une 7^e année consécutive, Cascades figure au palmarès des 100 entreprises les plus responsables au monde selon Corporate Knights, occupant maintenant la 34^e position globalement et la première position dans l'industrie des contenants et des emballages.



Forbes Net Zero Leader

Le prestigieux magazine Forbes a désigné Cascades comme l'un des leaders zéro émission nette pour 2025, en reconnaissance de l'impact tangible des efforts déployés en matière de décarbonation. Ce classement met en avant les 200 entreprises les plus efficaces dans la réduction des émissions de GES tout au long de leur chaîne de valeur.



Prix Envolys

Cascades a reçu le prix Coup de cœur au Gala Envirolys, organisé par le Conseil des entreprises en technologies environnementales du Québec (CETEQ), pour son initiative « 60 gestes pour propulser le progrès », déployée dans le cadre des célébrations du 60^e anniversaire de l'entreprise en 2024. À travers ces 60 gestes, Cascades a démontré sa capacité à mobiliser ses équipes, à innover et à multiplier les impacts positifs pour l'environnement et la communauté, une démarche qui illustre parfaitement les valeurs qui nous animent et la volonté constante de faire progresser nos pratiques.



Employeur de l'année aux Mercuriades

Ce prix met à l'honneur des entreprises ayant amélioré leur environnement de travail à partir des politiques de productivité et de ressources humaines en place. La stratégie de gestion des ressources humaines participative de Cascades, dont les initiatives visent à accroître toujours plus l'engagement et la rétention des Cascadeuses et Cascadeurs, se démarque ainsi dans le secteur des affaires.



Certification Parité Argent 2026 de Gouvernance au féminin

Depuis septembre 2019, Cascades détient la certification Parité Argent de l'organisme La Gouvernance au Féminin. Celle-ci reconnaît les pratiques mises en place pour favoriser une plus grande équité hommes-femmes au sein des entreprises canadiennes. Elle met en lumière notre volonté constante d'être meilleurs à tous les jours, en renforçant la diversité de nos équipes, en ouvrant la voie à un leadership plus représentatif et en intégrant l'équité dans toutes nos pratiques de gestion.



Palmarès des 100 meilleurs employeurs au Canada

Pour une sixième année de suite, Cascades figure parmi les 100 meilleurs employeurs au Canada, une reconnaissance qui souligne la qualité exceptionnelle de son environnement de travail. Cette distinction reflète l'ADN profondément humain et participatif de Cascades. Avec près de 9 000 employés en Amérique du Nord, l'entreprise se démarque par sa flexibilité de travail, son programme de mentorat et son régime d'allocations bien-être généreux, des initiatives conçues pour soutenir l'engagement, le développement et le mieux-être des Cascadeuses et Cascadeurs.



Giga-guru de Walmart

Depuis 2017, nous sommes reconnus comme fournisseur Giga-Guru grâce à notre leadership en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, dans le cadre de l'ambitieux Projet Gigatonne de Walmart.

Best50 2026

Pour une 19^e année consécutive, Cascades est fière de figurer parmi le classement des 50 meilleures entreprises citoyennes au Canada, selon le magazine Corporate Knights! Cette reconnaissance témoigne de notre engagement envers une gouvernance responsable et des investissements durables, qui nous permettent de nous démarquer au sein de notre industrie. Notre performance nous amène au 20^e rang du classement et en première place dans l'industrie des contenants et emballages.

Clean200 2026

Cascades s'est encore une fois classée dans le prestigieux classement Clean 200 de Corporate Knights en raison de sa grande proportion de revenus provenant de source durable. Nous sommes fiers de faire partie du palmarès depuis 2020.

Respectueux de la planète		Axés sur les solutions		Tournés vers les communautés		Centrés sur l'humain		Données ESG		Bilan de développement durable 2025 19	
SOMMAIRE DES RÉSULTATS 2025			UNITÉ	2019	2025	%	STATUT				
Réduire l'intensité de nos émissions de GES de scopes 1 et 2 des moulins de 38,7 % Réduire les émissions de GES de scopes 1 et 2 des usines de conversion et des autres activités de 27,5 % Réduire l'intensité des émissions de GES de scope 3 de 22,0 % Augmenter la part d'énergies renouvelables dans nos approvisionnements afin d'atteindre 100 % d'électricité renouvelable Réduire l'intensité de consommation d'énergie achetée de nos moulins de 6 % Réduire l'intensité des effluents provenant de nos moulins de 15 %	d'ici 2030 (vs 2019)	TM d'éq. CO ₂ /TMNV	0,431	0,336	-22,2 %	🌱 Sur la bonne voie					
	d'ici 2030 (vs 2019)	TM d'éq. CO ₂	187 193	164 324	-12,2 %	🕒 En retard					
	d'ici 2030	TM d'éq. CO ₂ / TMPE	1,601	1,429	-10,8 %	🌱 Sur la bonne voie					
	d'ici 2030	%	53,0 %	55,6 %	+ 2,6 %	🕒 En retard					
	d'ici 2025 (vs 2019)	GJ/TMNV	10,336	8,621	- 16,6 %	✅ Atteinte					
	d'ici 2025 (vs 2019)	m ³ /TMNV	11,800	7,790	-34,0 %	✅ Atteinte					
100 % de nos emballages fabriqués et vendus sont recyclables, compostables ou réutilisables S'approvisionner à 100 % en fibres et papiers recyclés, certifiés FSC ou conformes aux normes FSC Doubler (atteindre 39 %) notre approvisionnement en fibres FSC Mixte 70 % de nos achats corporatifs proviennent de fournisseurs jugés responsables	d'ici 2030	% des ventes d'emballages fabriqués et vendus qui sont conformes aux critères	90,8 %	98,0 %	+ 7,2 %	🌱 Sur la bonne voie					
	d'ici 2025	% approvisionnement de fibres et papiers conformes aux critères	93,0 %	99,1 %	+ 6,1 %	🕒 Presque atteinte					
	d'ici 2025 (vs 2019)	% approvisionnement de fibres FSC Mixte	19,4 %	50,1 %	+ 30,7 %	✅ Atteinte					
	d'ici 2025	% \$ d'achats de fournisseurs jugés responsables	58,0 %	68,3 %	+ 10,3 %	🕒 Presque atteinte					
Allouer au minimum 50 % de notre budget de dons et commandites à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies 15 000 heures d'implication communautaire réalisées par nos employés	Annuellement	% de \$ versés à des organisations oeuvrant en lien avec les ODD	44,0 %	79,8%	+ 35,8 %	✅ Atteinte					
	Annuellement	Nb heures de bénévolat	19 028	22 430	+ 17,9 %	✅ Atteinte					
Réduire de 50 % le nombre de jours perdus par accident de travail 100 % des employés engagés dans une démarche de santé préventive et de bien-être 100 % des employés sont formés sur les préjugés inconscients liés à l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI)	d'ici 2025	Nb jours perdus	5 330	3 750	- 29,6 %	❌ Non atteinte					
	d'ici 2025	% des employés engagés	0 %	42,8 %	+ 42,8 %	❌ Non atteinte					
	d'ici 2025	% des employés formés	0 %	87,4 %	+ 87,4 %	❌ Non atteinte					



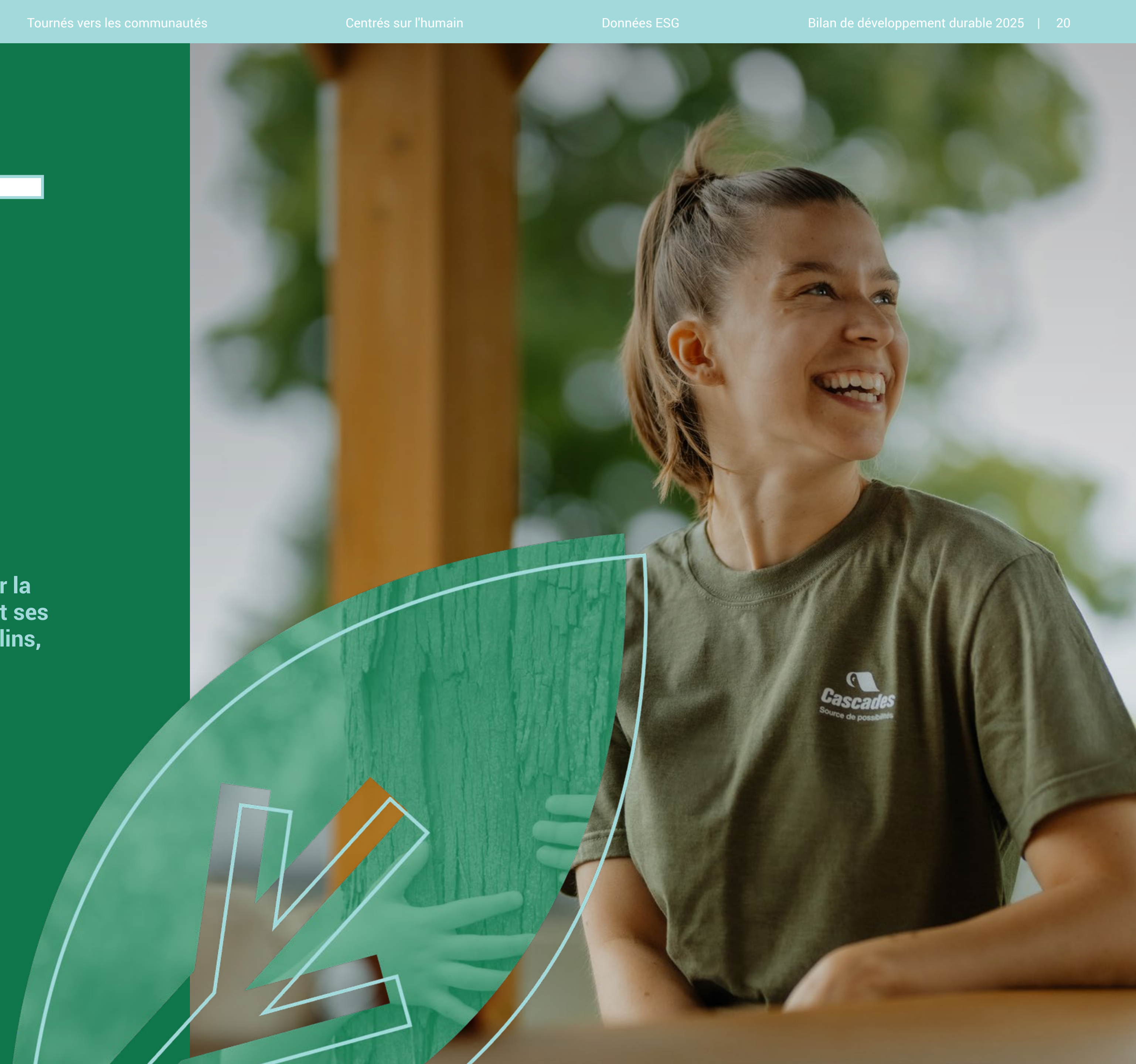
Respec- tueux

de la planète

Cascades est consciente du rôle qu'elle doit jouer en matière de protection de l'environnement et travaille à minimiser son impact sur la planète. Elle œuvre à réduire ses émissions de gaz à effet de serre et ses effluents, à optimiser la quantité d'énergie consommée par ses moulins, tout en augmentant son électricité issue de sources renouvelables.

NOS PRIORITÉS 2021-2025

- Émissions de gaz à effet de serre (GES)
- Consommation d'énergie
- Gestion de l'eau et des effluents
- Matières résiduelles
- Biodiversité et gestion responsable des forêts



SOMMAIRE DE NOS RÉSULTATS

		UNITÉ	2019	2025	%	STATUT
	Réduire l'intensité de nos émissions de GES de scopes 1 et 2 des moulins de 38,7 % d'ici 2030 (vs 2019)	TM éq. CO ₂ /TMNV ⁸	0,431	0,336	-22,2 %	 SUR LA BONNE VOIE
	Réduire les émissions de GES de scopes 1 et 2 des usines de conversion et autres activités de Cascades de 27,5 % d'ici 2030 (vs 2019)	TM éq. CO ₂	187 193	164 324	-12,2 %	 EN RETARD
	Réduire l'intensité des émissions de GES de scope 3 de 22,0 % d'ici 2030 (vs 2019)	TM éq. CO ₂ / TMPE ⁹	1,601	1,429	-10,8 %	 SUR LA BONNE VOIE
	Augmenter la part d'énergies renouvelables dans nos approvisionnements afin d'atteindre 100 % d'électricité renouvelable d'ici 2030	%	53,0 %	55,6 %	+ 2,6 %	 EN RETARD
	Réduire l'intensité de consommation d'énergie achetée de nos moulins de 6 % d'ici 2025 (vs 2019)	GJ/TMNV	10,336	8,621	- 16,6 %	 ATTEINTE
	Réduire l'intensité des effluents provenant de nos moulins de 15 % d'ici 2025 (vs 2019)	m ³ /TMNV	11,800	7,790	- 34,0 %	 ATTEINTE

⁸Tonnes métriques nettes vendables (TMNV). ⁹Tonnes métriques de produits expédiés (TMPE)



Émissions de gaz à effet de serre (GES)

Cascades s'est fixé des cibles de réduction de ses émissions de GES de scopes 1, 2 et 3 basées sur la science afin d'atténuer les impacts de ses opérations et de sa chaîne de valeur sur les changements climatiques.



SCIENCE
BASED
TARGETS

Des cibles de réduction approuvées par la SBTi

Les cibles fixées par Cascades ont été approuvées en juillet 2021 par la Science Based Targets initiative (SBTi), une initiative internationale qui soutient les entreprises dans la définition de cibles de réduction des émissions de GES alignées sur la science et sur les objectifs de l'Accord de Paris.

Les cibles de Cascades suivent une trajectoire de réchauffement planétaire bien en-dessous (well-below) de 2 °C et respectent les lignes directrices prescrites par le Greenhouse Gas (GHG) Protocol. Cascades a pris la décision d'utiliser l'année 2019 à titre de référence, puisque celle-ci était jugée la plus complète au moment de la préparation des cibles. Conformément aux exigences de la SBTi, nos cibles comprennent des objectifs pour les scopes 1, 2 et 3 inclusivement.

En 2025, les moulins de Cascades ont émis 25 % moins d'émissions de GES que la moyenne de l'industrie papetière nord-américaine selon FischerSolve®¹⁰.

ÉMISSIONS DE SCOPE 1

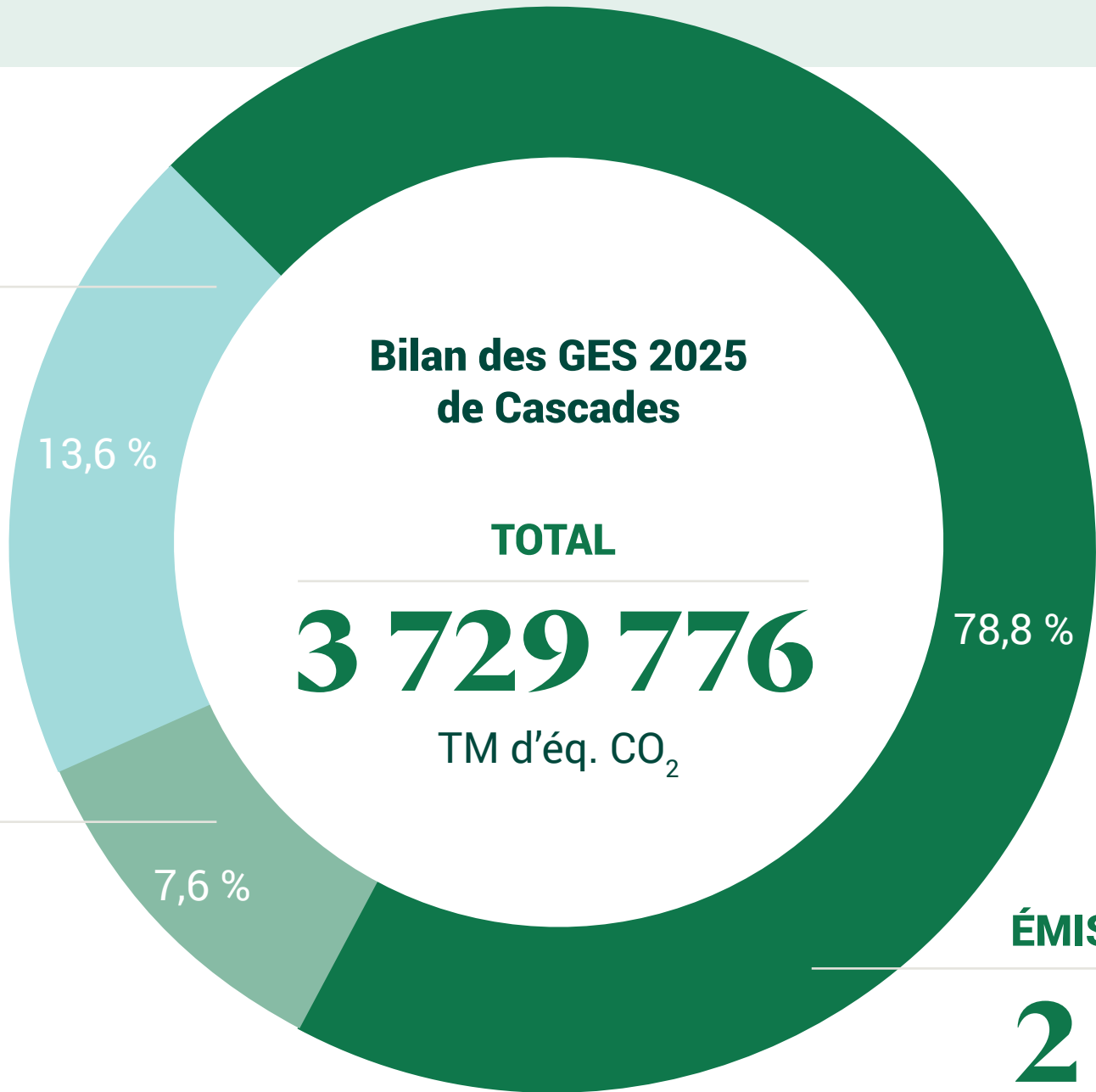
507 451

TM d'éq. CO₂

ÉMISSIONS DE SCOPE 2¹¹

284 499

TM d'éq. CO₂



Bilan des GES 2025
de Cascades

TOTAL

3 729 776

TM d'éq. CO₂

ÉMISSIONS DE SCOPE 3

2 937 826

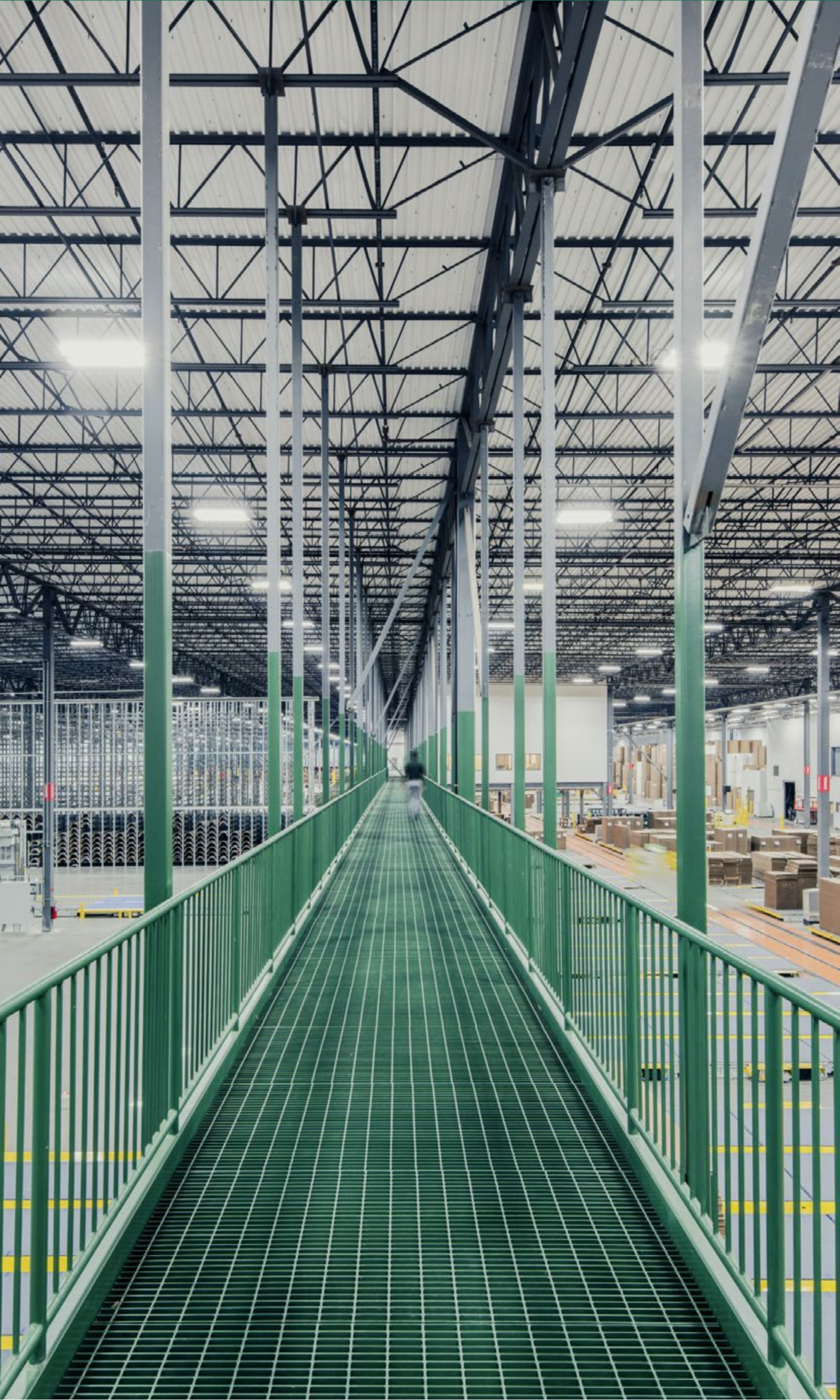
TM d'éq. CO₂

Émissions en amont

CATÉGORIE 1 Achats de biens et services	1 157 642	TM d'éq. CO ₂	31,0 %	
	CATÉGORIE 3 Activités liées aux carburants et à l'énergie	605 935	TM d'éq. CO ₂	16,2 %
	CATÉGORIE 4 Transport et distribution en amont	229 636	TM d'éq. CO ₂	6,2 %
CATÉGORIE 5 Matières résiduelles générées par la production	16 220	TM d'éq. CO ₂	0,4 %	
CATÉGORIE 7 Déplacements domicile-travail des employés	10 532	TM d'éq. CO ₂	0,3 %	
Émissions en aval				
CATÉGORIE 12 Traitement en fin de vie des produits vendus	917 861	TM d'éq. CO ₂	24,6 %	

¹⁰ Le calcul des sauvegardes est basé sur les performances de Cascades en comparaison avec la moyenne de l'industrie papetière nord-américaine pour l'année 2025, selon FisherSolve®, ©2025 Fisher International, une société de ResourceWise.

¹¹ À noter qu'en raison de la mise à jour déficitaire de la base de données US EPA 2025, nous avons utilisé les facteurs d'émissions provenant de la base de données de 2023.



Détails méthodologiques concernant le calcul du scope 3

La gestion des données nous permettant de calculer nos émissions de scope 3 est un processus complexe. En effet, ces données peuvent être de sources primaires (collectées par Cascades et provenant des fournisseurs) ou de sources secondaires (issues de différentes bases de données). Une fois collectées, les données sont ensuite multipliées par des facteurs d'émissions associés à chaque activité.

Nos équipes se concertent avec nos fournisseurs afin d'améliorer l'accès aux données de sources primaires, et donc, par le fait même, de refléter plus fidèlement leur performance dans le calcul de notre scope 3.

Parmi toutes les catégories d'émissions reliées aux activités en amont et en aval de nos opérations, nous avons sélectionné les catégories suivantes en fonction de leur pertinence pour Cascades. Les catégories Immobilisation des biens (2), Déplacements d'affaires (6), Actifs loués en amont (8), Transport et distribution de marchandise vendue (9), Transformation de produits vendus (10), Utilisation de produits vendus (11), Actifs loués en aval (13), Franchises (14) et Investissement (15) ne sont actuellement pas incluses dans notre bilan de scope 3.

Catégorie 1 : achats de bien et de services

Cette catégorie inclut les émissions indirectes liées à la production des biens et des services achetés. Les émissions associées au transport de ces biens et services ne sont pas comptabilisées.

Catégorie 3 : activités liées au carburant et à l'énergie

Cette catégorie comprend les émissions liées à l'extraction, à la production et à la distribution de l'énergie et du carburant achetés ou acquis. Les émissions déjà comptabilisées des scopes 1 et 2 en sont exclues.

Catégorie 4 : transport et distribution en amont

Cette catégorie comprend les émissions liées au transport et à la distribution gérés par Cascades.

Catégorie 5 : matières résiduelles générées par la production

Cette catégorie inclut les émissions liées au traitement des rejets générés par Cascades (incluant les déchets solides et les eaux usées) dans des installations appartenant ou contrôlées par des tiers (ex. : site d'enfouissement, usine de traitement des eaux usées). Ces données sont collectées exclusivement dans nos moulins et excluent les rejets de nos usines de conversion et autres installations.

Catégorie 7 : déplacements domicile-travail des employés

Les déplacements des employés sont évalués en estimant la distance entre les lieux de domicile et les lieux de travail. Pour les employés qui ne travaillent pas en usine, nous estimons que 50 % du travail est réalisé à la maison, n'impliquant donc pas de déplacement.

Catégorie 12 : traitement en fin de vie des produits vendus

Les données de cette catégorie prennent en considération des hypothèses sur des taux de recyclage, d'enfouissement et d'incinération établis sur la base de valeurs moyennes de marché et les facteurs d'émissions liés au traitement et au transport des déchets, qui eux proviennent de la base de données ecoinvent v3.10.

Émissions de GES liées à nos opérations

Les émissions directes associées aux opérations des moulins et des usines de conversion, ainsi que celles provenant des autres activités sous notre contrôle opérationnel, sont incluses dans l’inventaire de nos scopes 1 et 2. Les sections suivantes présentent séparément les émissions de GES de scopes 1 et 2 des moulins (cible 1) et celles des usines de conversion et autres activités (cible 2).

CIBLE 1

Réduire l'intensité des émissions de GES de scopes 1 et 2 des moulins de 38,7 %

d'ici 2030 (vs 2019)

	2019	2025
Scope 1 (TM éq. CO ₂)	491 915	369 500
Scope 2 (TM éq. CO ₂)	466 501	258 126
Total scopes 1 + 2 (TM éq. CO ₂)	958 416	627 626
Intensité scopes 1 + 2 (TM éq. CO ₂ /TMNV)	0,431	0,336

Résultat : -22,2 %



Sur la bonne voie

En 2025, Cascades affiche une réduction globale de 22,2 % de l'intensité de ses émissions de scopes 1 et 2 dans ses moulins par rapport à 2019, dépassant ainsi sa cible intermédiaire de 2025, fixée à -19,5 %. Comparativement à 2024, l'intensité des émissions a toutefois connu une légère augmentation de 1,0 %. Malgré cette hausse ponctuelle, nous demeurons confiants d'être sur la bonne voie pour atteindre notre cible de réduction à l'horizon 2030.

Au cours des dernières années, plusieurs projets structurants ont été déployés dans nos installations afin de réduire notre recours aux combustibles fossiles et nos émissions de GES. Voici quelques projets clés qui nous ont permis de réduire considérablement nos émissions de GES de scopes 1 et 2 dans nos moulins :

2020

Des travaux majeurs d'optimisation des bouilloires ont été réalisés au moulin de Cabano. L'installation d'une bouilloire électrique, l'optimisation d'une bouilloire existante et la reconstruction d'une autre ont permis de réduire de façon significative le recours aux chaudières à l'huile utilisées en appui aux chaudières à la biomasse. Le plein potentiel de ces améliorations a mené à une réduction estimée de 9 500 tonnes métriques d'équivalent CO₂ dans notre bilan de 2021.

2022

Au moulin du secteur tissu à Rockingham, un projet de récupération de chaleur a permis de préchauffer l'eau alimentant le réservoir d'eau chaude à partir des gaz d'échappement, éliminant le besoin d'injection de vapeur et réduisant les émissions de 692 tonnes métriques d'équivalent CO₂.

2024

L'optimisation de notre parc d'actifs a contribué de manière significative à la réduction de nos émissions. La fermeture du moulin de Trenton, un important émetteur d'émissions de GES, a permis une réduction estimée à 59 139 tonnes métriques d'équivalent CO₂. Sa production a été redéployée vers des installations plus modernes et efficaces.

2025

La fermeture des moulins d'Indiana et de Niagara Falls a généré à elle seule une réduction de plus de 15 000 tonnes métriques d'équivalent CO₂. Une réduction additionnelle estimée à 22 700 tonnes métriques d'équivalent CO₂ associée à la fermeture du site de Niagara Falls se matérialisera dans le cadre du bilan 2026.

2025

Plusieurs projets d'optimisation énergétique ont été réalisés dans nos usines du secteur tissu. Au moulin d'Eau Claire, l'optimisation de la vapeur à la tour de blanchiment du désencrage et l'amélioration du ratio de combustion du brûleur d'une des machines ont permis de réduire les émissions de 518 tonnes métriques d'équivalent CO₂. Au moulin de Lachute, la récupération de chaleur des compresseurs a entraîné une réduction supplémentaire de 289 tonnes métriques d'équivalent CO₂.

CIBLE 2

Réduire les émissions de GES des scopes 1 et 2 provenant des usines de conversion et des autres activités de 27,5 % d'ici 2030 (vs 2019)

	2019	2025
Scope 1 (TM éq. CO ₂)	143 726	137 951
Scope 2 (TM éq. CO ₂)	43 467	26 373
Total scopes 1 + 2 (TM éq. CO₂)	187 193	164 324

Résultat : -12,2 %

🕒 En retard

Cette part de nos émissions des scopes 1 et 2 concerne les activités de nos usines de conversion, notre division Cascades Transport, nos centres de tri, nos bâtiments, nos bureaux administratifs et nos sites d'enfouissement. Même si les émissions de ces activités sont largement inférieures à celles des moulins, Cascades s'est tout de même engagée à les réduire de façon significative.

2022

Un projet de réparation et d'optimisation des trappes de vapeur a été mené à l'usine du secteur emballage à Vaughan à la suite d'un audit complet du réseau vapeur. Cette démarche a consisté à inspecter l'ensemble des purgeurs et des composantes associées afin de repérer les équipements défectueux responsables de pertes de vapeur vive. Chaque purgeur a été localisé, étiqueté et évalué selon son type, son état et son mode de défaillance, permettant de quantifier précisément les pertes énergétiques et de cibler les remplacements prioritaires. La remise en état du parc de purgeurs a permis d'éliminer les fuites de vapeur, d'améliorer le transfert thermique et d'augmenter l'efficacité globale du système, se traduisant par une réduction substantielle de la consommation de gaz naturel et des émissions de 1 252 tonnes métriques d'équivalent CO₂.

2024

À l'usine du secteur emballage à Schenectady, l'installation d'un réservoir haute pression combiné à un dégazeur a permis d'éviter le rejet de vapeur à l'atmosphère et de mieux valoriser l'énergie contenue dans les condensats. Le réservoir existant, devenu non conforme, entraînait des pertes de chaleur importantes. Le nouveau système permet désormais de récupérer cette énergie plutôt que de la dissiper, réduisant ainsi les pertes de vapeur et améliorant l'efficacité énergétique de l'installation. Ce projet a permis de diminuer les émissions de 834 tonnes métriques d'équivalent CO₂.

2025

Un projet d'optimisation de la récupération de chaleur des compresseurs d'air a été réalisé à l'usine du secteur emballage à Drummondville. L'initiative visait à installer un système de récupération de chaleur sur un compresseur existant afin de capter la chaleur générée par un réseau de conduits et ensuite la redistribuer par ventilation. Cette optimisation réalisée permet à la fois de maintenir une température plus basse dans la salle des compresseurs et d'améliorer leur performance opérationnelle. Les gains énergétiques obtenus ont entraîné une réduction estimée à 113 tonnes métriques d'équivalent CO₂.





Émissions de GES liées à notre chaine de valeur

Cascades réalise annuellement un bilan de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) de scope 3 afin de mieux comprendre et gérer les impacts climatiques liés à sa chaîne de valeur.

Ce bilan couvre les catégories suivantes du GHG Protocol :

Achats de biens et services (catégorie 1), Activités liées aux combustibles et à l'énergie non incluses dans les scopes 1 et 2 (catégorie 3), Transport et distribution en amont (catégorie 4), Déchets générés par les opérations (catégorie 5), Déplacements domicile-travail des employés (catégorie 7) et Traitement en fin de vie des produits vendus (catégorie 12).

CIBLE 3

Réduire l'intensité des émissions de GES de scope 3 de 22,0 % d'ici 2030 (vs 2019)

	2019	2025
Scope 3 (TM éq. CO ₂)	3 339 720	2 937 826
Intensité scope 3 (TM éq. CO₂/TMPE)	1,601	1,429

Résultat : -10,8 %

 **Sur la bonne voie**

En 2025, Cascades note une réduction de 10,8 % de ses émissions de scope 3 par tonne de produits expédiés par rapport à 2019, ce qui nous place très près de notre cible intermédiaire de - 11,0 % pour 2025. Cette performance confirme que nous sommes sur la bonne voie pour atteindre notre objectif de réduction de -22,0 % d'ici 2030.

Nous tenons à souligner le travail de qualité et les projets déployés par nos équipes afin de réduire les émissions liées à notre chaîne de valeur, d'accroître la qualité des données collectées et de renforcer nos relations avec nos fournisseurs. Poursuivre ces efforts de façon soutenue demeurera essentiel pour maintenir cette trajectoire et concrétiser pleinement notre ambition à long terme.Voici quelques projets clés des dernières années :

- 2018

Cascades est fière d’avoir déployé des infrastructures de recharge électrique sur ses sites, permettant aujourd’hui de mettre à la disposition des employés un total de 114 bornes de recharge dans ses unités d’affaires. Une aide financière a aussi été accordée à 471 employés des unités canadiennes souhaitant faire l’acquisition d’un véhicule entièrement électrique ou hybride rechargeable. L’adoption de l’électromobilité s’est traduite par 564 838 heures de recharge et 2 847 MWh d’électricité fournie entre 2018 et 2025, permettant de réduire de 3 938 TM éq. CO₂ les émissions de GES générées par le déplacement de nos employés. Ces réductions d’émissions de GES ne sont toutefois pas comptabilisées dans le bilan des émissions de scope 3, catégorie 7, en raison de limites méthodologiques liées à la quantification de ces déplacements.
- 2021

Une initiative a été lancée auprès de nos principaux fournisseurs de matières premières et de produits chimiques afin de mieux documenter leurs émissions de GES et de favoriser une collaboration visant leur réduction dans le temps. Pour ce faire, un formulaire a été développé en partenariat avec un expert externe pour collecter des facteurs d’émission spécifiques aux intrants fournis. Cette démarche permet d’améliorer la qualité des données utilisées en remplaçant progressivement des facteurs génériques par des données propres aux fournisseurs dans le calcul de la catégorie 1 du scope 3.
- 2022

Cascades s’est dotée d’un centre d’excellence en logistique dont le mandat est d’optimiser les activités de transport associées à la distribution des produits. En collaboration avec des clients, des fournisseurs et des partenaires régionaux, ce centre a développé un projet d’intelligence artificielle visant à améliorer la performance logistique. Ce projet permet notamment de réduire le kilométrage à vide, d’optimiser les trajets, de mieux gérer les contraintes opérationnelles et réglementaires et de diminuer les coûts de transport. Testé initialement dans la grande région de Toronto, l’outil a été déployé à l’ensemble du transport routier dès 2022. Le centre d’excellence a élaboré une méthode d’évaluation des émissions de GES par mode de transport, intégrant le poids transporté et les distances parcourues. Cette approche nous permet de comparer les soumissions des transporteurs dans le cadre des appels d’offres en tenant compte à la fois des critères économiques et environnementaux.
- 2025

Cascades a participé à la première cohorte sectorielle Pâtes et papier du programme Décarbone+, une initiative québécoise d’accompagnement à la décarbonation des procédés industriels. À titre de commanditaire de la première cohorte, Cascades souhaitait s’engager dans la décarbonation des entreprises dans sa chaîne de valeur. Cette première cohorte visait notamment à offrir un accompagnement personnalisé à quatre de nos fournisseurs stratégiques, en collaboration avec des partenaires clés des secteurs de l’énergie et de la gestion des déchets, pour les guider de la définition de leur vision jusqu’à la mise en œuvre de solutions concrètes de réduction des émissions au sein de leurs installations.
- 2025

Nos équipes ont continué de raffiner les processus de collecte de données et la compréhension globale de nos catégories d’émissions du bilan de scope 3. Elles ont notamment travaillé à inclure les émissions de méthane biogénique liées au traitement en fin de vie des produits vendus, précédemment exclues des calculs des émissions de scope 3.

Consommation d'énergie

C'est en poursuivant nos efforts pour accroître l'efficacité énergétique de nos usines et en travaillant à nous approvisionner en électricité renouvelable que nos équipes contribuent à diminuer l'empreinte carbone de nos activités et à faire de Cascades une entreprise plus résiliente.

Certifications environnementales

Nos moulins et usines de conversion détiennent des certifications environnementales qui témoignent de notre engagement envers des pratiques plus durables et de notre volonté à respecter les normes les plus élevées en matière de performance environnementale. À ce jour, la gestion de l'énergie thermique de notre moulin du secteur tissu à Candiac est certifiée ISO 50001, une norme qui reconnaît l'encadrement rigoureux de la consommation d'énergie. Cette norme soutient nos équipes dans la mise en place de systèmes efficaces visant le suivi et l'amélioration de la performance de nos installations.

Consulter notre [Politique de gestion de l'énergie](#) 

CIBLE 4

Augmenter la part d'énergies renouvelables dans nos approvisionnements afin d'atteindre 100 % d'électricité renouvelable d'ici 2030

	2019	2025
Électricité non renouvelable (GJ)	4 610 974	2 524 174
Électricité renouvelable (GJ)	3 338 982	3 160 844
Total électricité (GJ)	7 949 956	5 685 018
Électricité renouvelable (%)	53,0 %	55,6 %

Résultat : 55,6 %

 En retard



En date de 2025, 55,6 % des approvisionnements en électricité de Cascades provenaient de sources renouvelables, telles que l'hydroélectricité. Bien que Cascades poursuive ses efforts pour accroître la part d'électricité renouvelable dans son mix énergétique, les résultats actuels nous indiquent un certain retard par rapport à une cible à échéance 2030.

L'augmentation de 2,6 % depuis 2019 résulte principalement du verdissement des réseaux électriques desquels nous nous approvisionnons. Le contexte géopolitique actuel, conjugué à l'évolution des normes et exigences de déclaration entourant l'approvisionnement en électricité renouvelable, a complexifié l'accès à certaines options reconnues et crédibles telles que les certificats d'électricité renouvelables (REC). Dans ce contexte, Cascades a analysé de manière rigoureuse différentes avenues au cours des dernières années, dont des contrats d'approvisionnement en électricité renouvelable dans des régions où l'offre inclut des sources renouvelables. Toutefois, au regard des enjeux de faisabilité, de cohérence méthodologique et de crédibilité des mécanismes disponibles, il a été décidé de ne pas aller de l'avant avec l'achat de REC supplémentaires en 2025.

Cascades demeure confiante que l'évolution future du contexte réglementaire et des marchés de l'énergie offrira des conditions plus favorables pour augmenter la proportion d'électricité renouvelable au sein de son mix énergétique, soutenant ses initiatives de décarbonation.

CIBLE 5

Réduire l'intensité de consommation d'énergie achetée de nos moulins de 6 % d'ici 2025 (vs 2019)

	2019	2025
Intensité énergie moulins (GJ/TMNV)	10,336	8,621

Résultat : -16,6 % Atteinte



En 2025, les moulins de Cascades ont consommé **2,5 fois moins d'énergie** que la moyenne de l'industrie papetière nord-américaine selon FisherSolve®¹².

À l'échéance de cette cible, Cascades a réduit de 16,6 % l'intensité de consommation d'énergie achetée de ses moulins comparativement à 2019. Cela dépasse largement la cible que nous nous étions fixée. Pour y arriver, nos experts internes en efficacité énergétique ont développé, dans les dernières années, un plan d'action en deux grands volets :

1. Développement et implantation de projets énergie

Ces projets ont aussi servi à la réduction des émissions de GES de scopes 1 et 2 de nos moulins et sont décrits dans le détail des résultats de la cible 1 de ce même rapport.

2. Accroissement de la maîtrise opérationnelle pour assurer un meilleur suivi quotidien des indicateurs clés de performance et le maintien des performances en matière d'énergie

Implanté depuis le début du plan, le programme PerformEx constitue le modèle de performance et d'excellence opérationnelle de Cascades. Celui-ci vise à soutenir chacune de nos usines dans une démarche d'amélioration continue en matière de sécurité, de qualité, de livraison, de gestion des coûts, en mettant l'accent sur l'engagement, le travail d'équipe, le leadership, l'autonomisation des employés et la satisfaction des besoins des clients. Il a pour objectif de structurer la gestion de la performance de nos usines, d'harmoniser les priorités à l'échelle de l'entreprise, de mobiliser et de responsabiliser les équipes, ainsi que de favoriser le développement d'une culture d'amélioration continue. Le programme nous permet également de collecter plus efficacement nos données, d'assurer une gestion plus rigoureuse des écarts et de soutenir l'atteinte de nos engagements, notamment en matière de gestion des effluents et de consommation d'énergie.

Cette cible exclut l'énergie autogénérée par la combustion des résidus papetiers (boues mixtes et liqueur noire), bien que celle-ci soit incluse dans notre bilan global de consommation énergétique. En effet, cette source d'énergie présente plusieurs avantages environnementaux, notamment en réduisant la quantité de matières résiduelles générée par nos activités de production. L'énergie achetée, soit le focus de notre cible de réduction, représente 98 % de la consommation d'énergie totale des moulins.

¹² Le calcul des sauvegardes est basé sur les performances de Cascades en comparaison avec la moyenne de l'industrie papetière nord-américaine pour l'année 2025, selon FisherSolve®, ©2025 Fisher International, une société de ResourceWise.



Gestion de l'eau et des effluents

L'eau est une ressource essentielle pour l'opération de nos usines et la fabrication de nos produits. Nous mettons en place des projets, des plans d'action, des veilles et des contrôles opérationnels afin d'en limiter la quantité utilisée par nos moulins.

CIBLE 6

Réduire l'intensité des effluents provenant de nos moulins de 15 % d'ici 2025 (vs 2019)

	2019	2025
Intensité des effluents (m³/TMNV)	11,800	7,790

Résultat : -34,0 %  Atteinte

Cascades a de nouveau atteint sa cible de réduction des effluents d'eau cette année, clôturant son plan d'action avec une diminution totale de 34,0 % par rapport à 2019. Bien qu'une légère augmentation du volume d'effluents par tonne métrique de produits vendus ait été observée au cours de la dernière année en raison de défis techniques dans certaines usines, les résultats cumulés demeurent très positifs et dépassent largement la cible prévue.

Cette cible concerne spécifiquement les moulins, car ce sont ces installations qui consomment le plus d'eau parmi toutes nos unités d'affaires. Il était donc primordial pour Cascades de s'y intéresser en premier.

En 2025, nos moulins ont utilisé **4,9 fois** moins d'eau que la moyenne de l'industrie papetière nord-américaine selon FisherSolve®¹³.

Au cours des dernières années, plusieurs projets ont été mis en œuvre dans nos moulins afin de réduire la quantité d'effluents et d'optimiser l'utilisation de l'eau dans nos procédés :

- 2021

Un filtre gravitaire a été installé à l'usine du secteur tissu à Pryor, permettant de filtrer l'eau de procédé et de la réutiliser pour d'autres applications à l'interne. Cette initiative a contribué à une réduction estimée de près de 175 000 m³ du volume d'eau rejetée.
- 2023

La fermeture des moulins de Barnwell et de St. Helens, deux sites qui généraient des quantités importantes d'effluents, a permis une réduction estimée à 15 % des rejets globaux associés aux activités de nos moulins. Ces fermetures ont permis de réduire notre empreinte environnementale globale, en plus de réduire la quantité de nos effluents.
- 2023

Des projets majeurs d'optimisation de l'utilisation de l'eau ont été réalisés au moulin Papier Kingsey Falls. Ceux-ci ont notamment porté sur la récupération d'eau à différentes étapes du procédé, la révision de la programmation et des contrôles de gestion de l'eau, ainsi que le remplacement de l'eau fraîche par de l'eau de procédé lorsque possible. Grâce à ces efforts, l'usine a largement dépassé l'objectif initial, atteignant un niveau de rejets de 3 m³ par tonne métrique nette vendable (TMNV), comparativement à une cible de 6 m³/TMNV.
- 2024

Cascades a renforcé sa capacité de suivi en procédant à l'installation de débitmètres et à l'automatisation des totalisateurs d'eau dans l'ensemble de ses moulins. Cette initiative avait pour objectif d'obtenir des données complètes et fiables sur les volumes d'eau entrants et sortants pour chaque site, afin d'assurer un suivi rigoureux de la consommation d'eau et de soutenir un processus de reddition de comptes structuré et vérifiable.
- 2025

Nos efforts se sont concentrés sur la consolidation de ces nouveaux processus de suivi ainsi que sur la préparation du prochain plan de développement durable. Cette étape vise à assurer une intégration complète des bonnes pratiques de gestion de l'eau et à soutenir l'identification de nouvelles opportunités de réduction des rejets d'effluents à long terme.

¹³ Le calcul des sauvegardes est basé sur les performances de Cascades en comparaison avec la moyenne de l'industrie papetière nord-américaine pour l'année 2025, selon FisherSolve®, 2025 Fisher International, une société de ResourceWise.



Gestion des produits chimiques

Cascades assure une gestion rigoureuse des produits chimiques utilisés dans ses procédés manufacturiers afin d'en garantir la conformité réglementaire, la sécurité et la réduction des impacts environnementaux.

Des procédures sont déployées dans les usines pour assurer une gestion sécuritaire des produits chimiques. Celles-ci respectent les cadres réglementaires applicables au Canada (SIMDUT 2015) et aux États Unis (HazCom 2012). Cascades s'assure que ses employés appelés à utiliser ou à gérer des produits chimiques reçoivent une formation appropriée, adaptée à leur fonction et conforme aux exigences réglementaires en vigueur. Ces formations couvrent notamment les pratiques sécuritaires de manipulation et d'entreposage, les procédures d'intervention en cas d'urgence, ainsi que l'utilisation et l'interprétation des fiches de données de sécurité. Elles visent à prévenir les incidents, à protéger la santé et la sécurité des travailleurs et à assurer une gestion responsable des produits chimiques dans l'ensemble des installations.

En plus d'actions visant les employés, Cascades collabore avec des fournisseurs spécialisés pour la gestion responsable des matières dangereuses et le suivi de leur destination finale. Notre centre de recherche et développement travaille également à réduire, remplacer ou éliminer les substances plus préoccupantes. Celui-ci veille à valoriser certaines matières en proposant des solutions plus sécuritaires et écologiques, tout en s'assurant que les intrants respectent les exigences des réglementations et des certifications reconnues, telles que UL Ecologo et Green Seal.

Quelques projets mis en place dans les dernières années :

2021

Dans le cadre d'un partenariat, Cascades a remplacé un agent de résistance humide de première génération par une résine de deuxième génération dans plusieurs de ses usines du secteur tissu, incluant celles de Candiack, Pryor, Eau Claire, Mechanicville et Rockingham. Cette transition a permis des gains environnementaux significatifs à l'échelle de l'entreprise, soit une réduction de 7 328 kg de DCP et de 550 kg de CPD, deux résidus chlorés, ainsi qu'une baisse de 366,4 TM d'équivalent CO₂ grâce à l'empreinte carbone moindre de la nouvelle résine utilisée.

2024

Le remplacement d'un agent de drainage et de rétention liquide par une formulation solide a permis de réduire les émissions de composés organiques volatiles (COV) de 41,3 TM d'équivalent CO₂ par année à l'usine de Bear Island. Ce changement a également contribué à diminuer de moitié le nombre de livraisons mensuelles, générant ainsi des bénéfices environnementaux et logistiques significatifs.

2022 à 2025

Cascades a procédé à l'application d'un traitement de surface anticorrosion à base de film hydrophobe dans la chaudière à vapeur de l'usine de Lachute. Ce projet, issu d'un partenariat, a permis d'optimiser les taux de purge de la chaudière, de réaliser des économies d'énergie et de réduire la consommation de produits chimiques. Des économies de près de 9 000 m³ d'eau et de 5 200 GJ d'énergie ont permis l'amélioration de la performance environnementale de l'usine.

Matières résiduelles

Cascades travaille à donner une seconde vie aux matières résiduelles générées par ses opérations. Tous les ans, la majorité des résidus des moulins sont détournés de l'enfouissement pour servir à enrichir les sols, fertiliser les terres agricoles ou alimenter des chaudières à biomasse.

En 2025, nos moulins ont valorisé environ 60 %¹⁴ des matières résiduelles générées par leurs activités, soit 289 217 tonnes métriques de matières détournées de l'enfouissement. Malgré cette bonne performance, nous savons qu'il reste encore des possibilités à explorer, notamment pour valoriser certaines matières qui n'ont pas encore de débouchés. Avec la proportion importante de contaminants que nous retrouvons dans les ballots de vieux papiers, un des défis des prochaines années sera de maintenir notre performance. Pour certains de nos moulins, comme celui de Bear Island en Virginie, il reste encore à trouver de nouvelles avenues de diversion pour les boues de procédé ou de traitement des eaux avec l'aide de partenaires externes. Parmi les matières générées par nos moulins, notons les boues de désencrage, les boues mixtes et les rejets de tritrateur.

- **Boues de désencrage** : Les boues de désencrage proviennent du procédé de fabrication du papier tissu. Elles sont générées lors de l'élimination de l'encre contenue dans les fibres recyclées, une étape nécessaire pour produire des papiers blancs tels que le papier hygiénique et les papiers essuie-tout.

- **Boues mixtes** : Les boues mixtes résultent du traitement des eaux de procédé. Celles-ci subissent d'abord un traitement primaire, qui élimine les matières en suspension (principalement des fibres et de la glaise) et génère les boues primaires. Elles passent ensuite par un traitement secondaire, durant lequel de l'air est injecté afin de favoriser l'activité des micro-organismes et d'éliminer la matière organique dissoute, produisant les boues secondaires. Les boues primaires et secondaires sont combinées pour former les boues mixtes, qui sont ensuite pressées afin d'en retirer l'excédent d'eau.
- **Rejets de tritrateur** : Les rejets de tritrateur sont composés de plastiques, de métaux et d'autres contaminants présents dans les ballots de fibres recyclées. Lors de l'étape de trituration, ces contaminants sont retirés de la pâte, qui servira ensuite à la fabrication des produits. L'ensemble des moulins utilisant des fibres recyclées génèrent ce type de rejets. Chez Cascades, nous utilisons trois avenues principales de valorisation pour les boues de désencrage et les boues mixtes :
- **Compostage** : Les boues sont envoyées chez des entreprises spécialisées en compostage industriel.
- **Combustion avec récupération de chaleur (valorisation énergétique)** : Les boues sont brûlées dans le but de récupérer la chaleur produite lors de la combustion.
- **Épandage sur sol** : Les boues sont utilisées comme fertilisant ou produit chaulant dans le milieu agricole. Elles permettent d'amender le sol en régulant le pH ou en apportant des nutriments.

Voici quelques projets réalisés depuis 2021 qui ont permis d'accroître la valorisation des matières résiduelles de nos moulins :

DEPUIS
2016

Un partenaire de longue date spécialisé dans la valorisation énergétique des déchets nous aide à assurer un taux élevé de valorisation des matières résiduelles pour nos moulins de Niagara Falls. Les rejets de mise en pâte sont utilisés dans un procédé de cogénération pour produire de l'électricité et de la vapeur. La vapeur générée est ensuite acheminée vers les installations de Cascades pour le séchage des produits. Ce partenariat constitue un exemple concret d'économie circulaire, où les extrants sont valorisés au sein d'un même écosystème industriel.

2023

Une initiative de l'équipe technique de l'usine du secteur emballage à Cabano a permis de valoriser un résidu spécifique, le carbonate de sodium (aussi appelé « liqueur de soda »). Cette usine utilise la liqueur de soda pour la cuisson des copeaux de bois. Bien que la majorité de la liqueur de soda soit récupérée et réutilisée, une portion devait auparavant être purgée et envoyée à l'enfouissement. En collaboration avec un partenaire externe, une liste de transporteurs qualifiés a été établie, ce qui a permis d'augmenter l'acheminement de certains volumes en revalorisation. Ainsi, 981 tonnes métriques de liqueur usée ont été valorisées depuis 2023.

2024

Cascades a mis en place une initiative de réutilisation des chaudières d'encre dans les usines du secteur emballage à Vaudreuil, Viau et Drummondville. L'installation d'un nouvel équipement de lavage a permis de nettoyer et de réutiliser 7 000 chaudières par année, évitant ainsi l'enfouissement de près de 13 tonnes de déchets. Ce projet, lancé dans le cadre du 60^e anniversaire de Cascades, a mobilisé plusieurs équipes, notamment les approvisionnements, le secteur emballage, Cascades Récupération+ et le Centre de recherche et développement.

2024

Dans le cadre d'efforts visant à réduire les déchets plastiques en usine, les usines du secteur emballage à Drummondville et Vaudreuil ont adopté un système d'approvisionnement en semi-vrac pour l'encre noire. Cette initiative permet l'élimination de 2 250 chaudières en plastique HDPE par an, soit une réduction de 6,7 tonnes de déchets plastiques. Il en résulte aussi une diminution du nombre de livraisons et de manipulations, au bénéfice de l'environnement et de la santé et sécurité des employés.

¹⁴ Cette donnée est extraite de nos systèmes internes Cascades et est en cours d'amélioration.

Axés

sur les solutions

Cascades se distingue par son engagement à offrir les produits les plus innovants et écoresponsables possibles. Nous collaborons avec nos employés, nos clients et nos partenaires de la chaîne d'approvisionnement dans l'objectif de développer des solutions écoconçues et durables, qui permettent de maximiser le potentiel de nos partenaires tout en réduisant leur impact environnemental.

NOS PRIORITÉS 2021-2025

- Produits écoconçus
- Approvisionnements responsables



SOMMAIRE DE NOS RÉSULTATS

	UNITÉ	2019	2025	%	STATUT
 100 % de nos emballages fabriqués et vendus sont recyclables, compostables ou réutilisables d'ici 2030	% des ventes d'emballages fabriqués et vendus qui sont recyclables, compostables ou réutilisables	90,8 %	98,0 %	+ 7,2 %	 SUR LA BONNE VOIE
 S'approvisionner à 100 % en fibres et papiers recyclés, certifiés FSC ou conformes aux normes FSC d'ici 2025	% approvisionnement de fibres et papiers conformes aux critères	93,0 %	99,1 %	+ 6,1 %	 PRESQUE ATTEINTE
 Doubler (atteindre 39 %) notre approvisionnement en fibres FSC Mixte d'ici 2025 (vs 2019)	% approvisionnement de fibres FSC Mixte	19,4 %	50,1 %	+ 30,7 %	 ATTEINTE
 70 % de nos achats corporatifs proviennent de fournisseurs jugés responsables d'ici 2025	% \$ d'achats de fournisseurs jugés responsables	58,0 %	68,3 %	+ 10,3 %	 PRESQUE ATTEINTE



Produits écoconçus

Chez Cascades, nous avons la chance d'avoir des équipes composées d'expertes et d'experts qui travaillent à développer des solutions d'hygiène et d'emballage innovantes et durables faites à partir de matières recyclées et mettant de l'avant nos principes d'écoconception.

Guidées par des études et des données scientifiques, ces équipes analysent les différentes étapes du cycle de vie des produits afin de veiller à la réduction de leur empreinte environnementale.

Consulter nos [principes d'écoconception](#) afin d'en apprendre davantage sur ce qui guide nos décisions.



Prix et reconnaissances en lien avec nos produits



Impact Award
Impact Award est une récompense axée sur les initiatives durables et la conservation des ressources. Notre barquette de carton faite de fibres 100 % recyclées a été honorée d'un Impact Award dans la catégorie Durabilité/Conservation des ressources. Il s'agit d'une reconnaissance prestigieuse saluant nos efforts constants en matière d'innovation en emballage.



Sustainability Award de The Shelby Report
Sustainability Award de The Shelby Report célèbre les efforts remarquables en matière de pratiques durables dans l'industrie alimentaire. Un important détaillant canadien a fait appel à Cascades pour revoir ses emballages de viande fraîche, avec pour objectif de remplacer le polystyrène expansé vierge par une solution recyclable, sans nuire à la résistance ni à l'attrait en magasin. La réponse : une barquette à rebord arrondi en rPETE (polyéthylène téréphtalate recyclé) faite à 100 % de matières recyclées et recyclable. Grâce à ce projet, Cascades s'est vu décerner le prix de la durabilité par The Shelby Report, une reconnaissance qui souligne la portée environnementale positive de cette solution et son arrimage stratégique aux besoins de la chaîne alimentaire.

Certifications

Parce que nous croyons à l'importance des mécanismes établis par des tierces parties, nous travaillons depuis de nombreuses années avec des certifications reconnues pour la validation de nos procédés et de nos méthodes de fabrication pour nos produits. Voici les principales certifications environnementales détenues par Cascades :



UL ECOLOGO® : Underwrite Laboratories (UL) ECOLOGO est une certification qui repose sur des normes de durabilité multicritères basées sur le cycle de vie. Tous les produits certifiés selon une norme ECOLOGO doivent avoir préalablement satisfait ou dépassé chacun des critères établis. La certification ECOLOGO est classée comme un écolabel de type 1 par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) dont l'homologation par le Réseau mondial d'écolabellisation témoigne de la crédibilité. Chez Cascades, c'est le secteur tissu qui est visé par cette démarche de certification, qui suit les lignes directrices entérinées dans le standard UL 175 pour la catégorie « Sanitary Paper Products », tant pour ses produits hors foyer que pour ses produits destinés aux consommateurs.



Green Seal® : Depuis 30 ans, Green Seal® établit des normes rigoureuses en matière de santé, d'environnement et de performance des produits et services. La présence de ces normes sur le marché a entraîné des changements positifs dans les habitudes de consommation, incitant à de meilleures décisions d'achat. Forte de milliers de produits, de services et d'espaces certifiés par les plus grandes entreprises du monde, la certification Green Seal est une reconnaissance de conformité aux critères les plus élevés en matière de santé et d'environnement. Chez Cascades, ce sont les produits pour les marchés hors foyer du secteur tissu qui détiennent la certification Green Seal.



BPI : BPI est une association américaine à but non lucratif qui compte plus de 20 ans à son actif. Tous les produits certifiés par BPI répondent aux normes rigoureuses de compostabilité établies par l'American Society for Testing Materials (ASTM), respectent les limites de fluor total (PFAS) et méritent le droit d'afficher le logo de certification BPI. Le programme de certification de BPI participe aussi au travail de sensibilisation visant à éviter l'enfouissement des restes d'aliments et autres matières organiques. Les cabarets de transport pour boissons et les emballages pour œufs sont deux exemples de nos produits certifiés BPI.



CMA : Gérée par un groupe de six composteurs industriels propriétaires, CMA est une organisation américaine qui compte plus de 15 ans à son actif. Tous les produits certifiés par CMA répondent aux normes ASTM de compostabilité, respectent les limites de fluor total (PFAS) et sont soumis à des tests de désintégration sous des conditions réelles pour garantir une décomposition adéquate une fois acheminés aux installations de compostage industriel. Dans ce contexte, nos barquettes de carton, avec ou sans couchage Surfshield®, sont certifiées CMA, tout comme plusieurs de nos solutions d'hygiène fabriquées à partir de fibres recyclées (serviettes de table, essuie-tout et essuie-mains). Depuis le début de notre plan de développement durable en 2021, une trentaine de produits de papier tissu, particulièrement ceux susceptibles d'être souillés par de l'eau ou des aliments lors de leur utilisation, ont obtenu la certification CMA, offrant ainsi à nos clients des solutions plus durables de gestion en fin de vie.

Recherche et innovation

Cascades possède le plus important centre de recherche et développement privé dans l'industrie des pâtes et papiers au Canada, où travaillent plusieurs chimistes, microbiologistes, microscopistes, techniciens et ingénieurs. Véritable source de fierté depuis plus de 40 ans, ce centre démontre toute l'importance que nous accordons à la recherche, à l'innovation et aux décisions appuyées par la science.

Nos investissements témoignent de notre engagement à développer des produits et des procédés innovants, qui répondent aux besoins de nos clients tout en préservant l'environnement et en contribuant au bien-être des individus et des communautés.

CANADA'S TOP
100
CORPORATE
R&D SPENDERS

En 2025, Cascades s'est à nouveau hissée parmi les 100 entreprises canadiennes ayant le plus investi en recherche et développement.



Analyses de cycle de vie

Chez Cascades, l'analyse de cycle de vie (ACV) est un outil central pour orienter le développement de produits plus performants sur le plan environnemental et permettre une communication transparente et rigoureuse sur le sujet. L'ACV permet de quantifier les impacts du produit à chaque étape de son cycle de vie, soit de l'extraction des matières premières jusqu'à la fin de vie.

Cette démarche s'inscrit dans notre logique d'écoconception des produits, visant une utilisation réfléchie des intrants, la réduction du suremballage, l'optimisation du poids et du volume et l'amélioration de la recyclabilité. L'ACV permet notamment d'identifier les étapes les plus impactantes et d'orienter les équipes vers des améliorations concrètes, entre autres en matière de choix de matières premières et de conception des produits. En alliant analyses rigoureuses et innovation, Cascades poursuit ainsi son objectif de minimiser l'empreinte environnementale de ses gammes d'emballage et de solutions d'hygiène.

Pour les clients, l'ACV offre des résultats solides concernant l'impact environnemental des produits qu'ils achètent et leur permet de les comparer à un produit moyen équivalent sur le marché. Grâce à ces données, Cascades nourrit leurs décisions d'approvisionnement avec des données scientifiques et contribue à l'atteinte de leurs objectifs de développement durable.

CIBLE 7

100 % de nos emballages fabriqués et vendus sont recyclables, compostables ou réutilisables d'ici 2030

	2019	2025
Emballages recyclables, compostables ou réutilisables (TMNV)	603 840	910 014
Total emballages fabriqués et vendus (TMNV)	664 669	928 935
Emballages recyclables, compostables ou réutilisables (%)	90,8 %	98,0 %

Résultat : 98,0 %

 Sur la bonne voie

En 2025, le pourcentage de nos produits d'emballage fabriqués et vendus qui sont recyclables, compostables ou réutilisables a continué d'augmenter pour atteindre 98,0 %. Les 2,0 % d'emballages non recyclables en fin de vie se composent principalement d'emballages alimentaires de plastique et de boîtes cirées destinées au secteur maraîcher.

Certains emballages fabriqués à partir de résines de plastique ne sont pas encore reconnus comme recyclables à grande échelle dans les marchés où ceux-ci sont vendus (ex. : barquettes de polystyrène). Bien qu'il existe des régions où ces produits peuvent être récupérés et recyclés, cette pratique n'est pas suffisamment répandue pour qu'ils soient considérés comme « largement recyclables » selon les critères de l'organisation How2Recycle®.

Pour ce qui est des boîtes de carton ciré, c'est la recyclabilité de l'emballage en soit qui pose problème. Lors de la première étape de fabrication de la pâte à partir de matière recyclée (la trituration) dans un moulin, les ballots de papiers et de cartons sont brassés avec de l'eau dans une grande cuve. Puisque le carton ciré est entièrement recouvert d'une couche hydrofuge, il est difficile pour l'eau de pénétrer la matière pour permettre aux fibres d'être libérées.

Résultat : le carton ciré se retrouve souvent dans les rejets de fabrication et n'est donc pas considéré comme recyclable. Nos équipes travaillent à développer des solutions de couchage alternatives pour obtenir une boîte résistante à l'humidité produite entre autres par les fruits et légumes frais, tout en demeurant triturable et recyclable en fin de vie.



How2Recycle®

L'organisme How2Recycle® propose un système d'étiquetage normalisé indiquant aux consommateurs et aux consommatrices comment bien disposer de leurs contenants et emballages après utilisation. C'est en se basant sur plusieurs critères spécifiques que How2Recycle® évalue les emballages et leur assigne un statut de recyclabilité ainsi qu'une étiquette avec des instructions de récupération. La liste des critères est longue et inclut les lois nationales applicables, le taux d'accès de la population à un programme de récupération, l'acceptabilité de l'emballage dans un centre de tri, la composition de l'emballage et sa facilité à être transformé ainsi que l'existence d'un marché pour la matière récupérée. À la suite d'une évaluation, How2Recycle® indique à laquelle des catégories suivantes l'emballage appartient : largement recyclable, recyclage limité, pas encore recyclable, dépôt en magasin. Chez Cascades, nos emballages ne sont considérés recyclables que s'ils obtiennent la qualification « largement recyclable ». Pour ce qui est des emballages destinés aux entreprises, la recyclabilité technique est déterminée selon les critères établis par le protocole de repulpabilité et de recyclabilité de la Fiber Box Association (FBA).

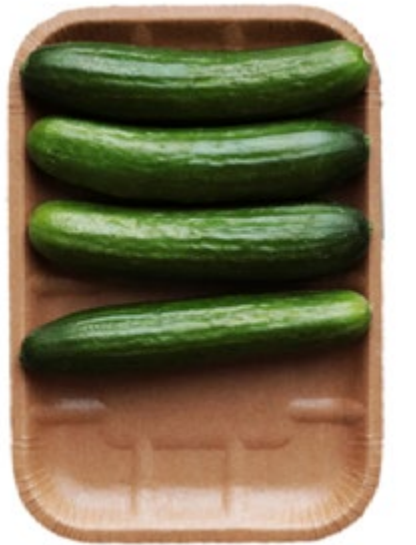


Depuis 2021, plusieurs initiatives développées par nos équipes visent une réduction de l'impact environnemental de nos produits dans une perspective d'écoconception. Parmi celles-ci :



Barquette à atmosphère modifiée (MAP)

Cascades a revu la conception de sa barquette à atmosphère modifiée afin d'en améliorer la recyclabilité en fin de vie, tout en préservant sa performance de conservation. Elle a supprimé la fine couche de polyéthylène apposée à l'intérieur de la barquette et fabrique celle-ci désormais entièrement en polyéthylène téréphtalate (PET) 100 % recyclé.



Barquette en carton thermoformée

Cascades a développé une barquette en carton thermoformée afin d'offrir une solution de rechange aux barquettes alimentaires en polystyrène et en PET. Inspirée des principes de l'économie circulaire, cette solution est fabriquée à partir de fibres 100 % recyclées. Différentes options de couchage permettent de répondre aux exigences fonctionnelles des applications alimentaires, tout en soutenant la réduction de l'utilisation de plastiques à usage unique. La recyclabilité de la barquette varie toutefois d'une région à l'autre, selon les infrastructures et lignes directrices en place.



Paniers en carton de fibres recyclées

Cascades est fière d'offrir aux producteurs et distributeurs de fruits et légumes frais des solutions de rechange aux emballages plastique. Ces paniers sont uniquement composés de carton et fabriqués à partir de fibres recyclées, favorisant l'économie circulaire.



Emballage de polyfilm intégrant de la résine recyclée

Depuis cinq ans, Cascades intensifie également ses efforts pour diminuer la quantité de plastique vierge utilisée dans les emballages en polyfilm de certains de ses produits de papier tissu. Pour les produits de la marque Cascades Fluff & Tuff® distribuée au Québec et en Ontario, les emballages de polyfilm sont ainsi passés, en 2021, d'un contenu 100 % vierge à 100 % recyclé. Cela nous permet de réaffirmer notre volonté de réutiliser les matières recyclées présentes sur le marché et de réduire notre empreinte environnementale.

Cette démarche s'est également concrétisée grâce à la volonté de l'un de nos plus importants clients, qui désirait intégrer 25 % de résine recyclée post-consommation dans ses emballages. Cette initiative a permis de réintroduire plus de 178 tonnes métriques de plastique dans la fabrication d'emballages de produits tissu. Au-delà de la réduction du recours au plastique vierge, cette transition contribue à accroître la demande pour les plastiques recyclés et à soutenir la circularité des matériaux au sein de l'industrie.



Approvisionnements responsables

Cascades travaille à accroître la responsabilité sociale et environnementale de sa chaîne d'approvisionnement, que ce soit par le biais d'un programme d'évaluation de ses fournisseurs ou par la priorité accordée aux fibres recyclées ou vierges certifiées dans la fabrication de ses produits. Nous privilégions la collaboration avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs. Nos objectifs sont clairs : fabriquer des produits à plus faible empreinte environnementale en favorisant des pratiques forestières durables pour l'achat de nos fibres vierges.

Pour en savoir plus sur notre démarche, consulter notre [Politique d'approvisionnement responsable](#)



Certifications

Il existe plusieurs systèmes de certification forestière, chacun avec ses particularités, mais tous partagent un même objectif : la gestion durable des forêts. Voici les certifications environnementales choisies par Cascades pour s'approvisionner de fibres provenant de sources responsables :



Forest Stewardship Council (FSC®)^{1,2}

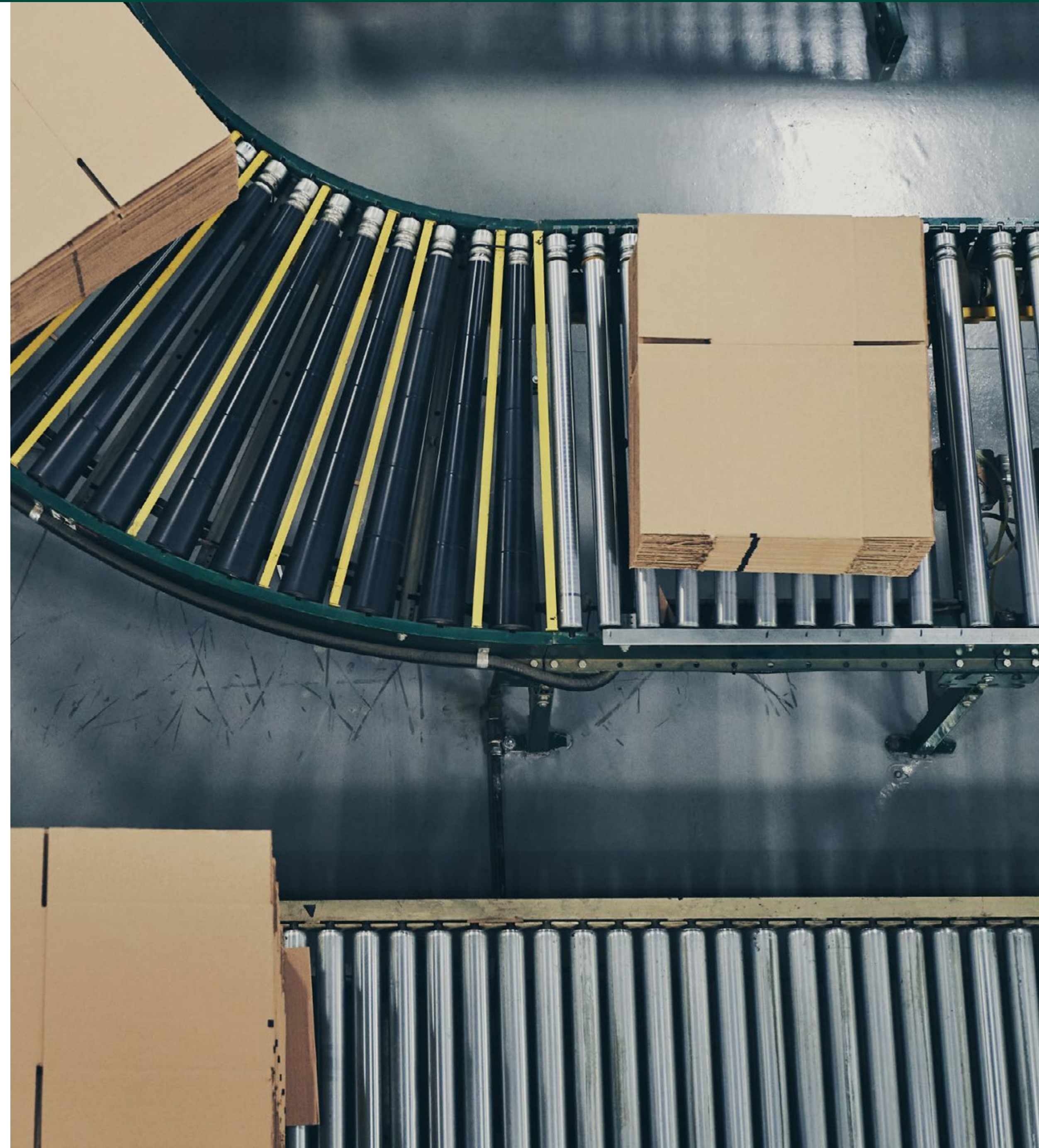
Comme système de traçabilité de nos intrants forestiers, nous avons choisi de privilégier la norme internationalement reconnue du Forest Stewardship Council (FSC), qui certifie les entreprises dont les pratiques sont conformes aux exigences les plus rigoureuses en matière de gestion durable des forêts. En plus de protéger les écosystèmes forestiers et les espèces fauniques rares ou menacées, les produits certifiés FSC veillent aussi au respect des droits des Premières Nations, des communautés et des travailleurs. Ainsi, toutes nos usines sont couvertes par cette certification.

Sustainable Forestry Initiative (SFI®)

Pour répondre à la demande de certains clients, la grande majorité de nos moulins du secteur de l'emballage sont également certifiées selon la norme Chaîne de contrôle (COC) du SFI. Reconnue à l'échelle internationale et soutenue par d'autres grands systèmes de certification comme le PEFC, la norme SFI permet aux entreprises certifiées de répondre aux attentes des marchés nord-américains et mondiaux en matière de traçabilité, de responsabilité environnementale et de performance durable. En s'appuyant sur cette certification, Cascades renforce son engagement envers l'économie circulaire et offre à ses clients des produits d'emballage conformes aux normes environnementales en vigueur.

¹ FSC-C018029 / FSC-C211705 / FSC-C002973 / FSC-C116440

² www.fsc.org



Biodiversité et gestion responsable des forêts

Chez Cascades, nous souhaitons faire notre part pour maintenir l'équilibre des écosystèmes. Conscients du rôle d'influence que nous pouvons exercer en tant que grande entreprise, nous nous assurons de mettre en place des pratiques d'affaires nous permettant de minimiser notre impact sur la perte mondiale de biodiversité.

Nous utilisons une grande majorité de fibres recyclées dans la fabrication de nos produits, ce qui permet de réduire la pression sur les écosystèmes forestiers. En 2025, 83,3 %* des fibres achetées par nos moulins pour fabriquer nos produits étaient recyclées. Toutefois, l'emploi de fibres et papiers vierges s'avère parfois nécessaire. Dans ces cas, Cascades priorise un approvisionnement auprès de fournisseurs certifiés par le Forest Stewardship Council (FSC). À l'heure actuelle, la quasi-totalité de nos approvisionnements en fibres et papiers sont recyclés, certifiés FSC ou conformes aux normes FSC. Un fournisseur certifié FSC doit respecter des normes environnementales, sociales et économiques parmi les plus élevées qui soient. Cela implique de préserver la biodiversité, la productivité et les équilibres écologiques de la forêt.

Position de Cascades par rapport à la déforestation

Toutes les usines de Cascades sont intégrées au périmètre d'un certificat FSC COC (chaîne de contrôle) multisite. Cette certification garantit le suivi du bois, depuis la forêt jusqu'au produit fini, assurant qu'il provient de forêts certifiées FSC ou répondant aux exigences de FSC bois contrôlé. Les matériaux certifiés FSC et le bois contrôlé sont largement reconnus pour leur contribution à des chaînes de valeur sans déforestation. De plus, le FSC veille à la protection des écosystèmes forestiers et des espèces fauniques rares ou menacées. Cette norme repose également sur le respect des droits des peuples autochtones, des communautés locales ainsi que des droits des travailleuses et travailleurs. Cascades revoit présentement sa position et ses processus relatifs à la protection des forêts et de la biodiversité, notamment dans le contexte du Règlement de l'Union européenne sur la déforestation (EUDR).

*Ce résultat exclut nos approvisionnements de rouleaux géants, de chiffons et de feuilles.





CIBLE 8

S’approvisionner à 100 % en fibres et papiers recyclés, certifiés FSC ou conformes aux normes FSC d’ici 2025

	2019	2025
Fibres et papiers recyclés, certifiés FSC ou conformes aux normes FSC (%)	93,0 %	99,1 %

Résultat : 99,1 %¹⁵  Presque atteinte

En 2025, 99,1 % de notre approvisionnement en fibres et papiers était composé de fibres recyclées et fibres certifiées ou conformes aux normes FSC. Bien que le 100 % n’ait pas été atteint, nous sommes fiers du travail accompli dans les dernières années et de l’augmentation de nos approvisionnements en fibres et papiers responsables.

En effet, depuis 2021, le secteur tissu déploie des mesures importantes pour assurer et maintenir un taux de 100 % d’approvisionnements en fibres et papiers certifiés FSC Mixte, recyclés ou issus de sources contrôlées. Des directives à ce propos garantissent que les changements apportés soient pérennes. Du côté du secteur emballage, tous les moulins qui utilisent des fibres recyclées s’approvisionnent conformément aux exigences des normes FSC. Seul le moulin de Cabano, qui utilise des copeaux de bois, demande des efforts supplémentaires pour garantir un approvisionnement conforme aux exigences FSC, notamment par l’achat de bois contrôlé et de bois FSC Mixte. Une part d’approvisionnements non recyclés ou non certifiés est toujours utilisée dans certaines usines de conversion où la transition complète représente un défi. Nos équipes internes d’approvisionnement les accompagnent afin de compléter la transition pour atteindre 100 % de fibres et papiers recyclés, certifiés FSC ou conformes aux normes FSC dès que possible.

À noter que cette cible n’inclut pas l’approvisionnement en feuilles destinées à nos usines de spécialité dans le secteur emballage, puisque nous ne disposons pas de données suffisamment précises pour les intégrer. Ces volumes sont toutefois marginaux comparativement aux approvisionnements totaux de fibres et papiers de l’ensemble de nos usines. Nous poursuivons activement nos efforts afin d’améliorer la collecte de ces informations pour pouvoir offrir, dans nos prochains rapports, un portrait encore plus complet et fidèle de nos approvisionnements.

¹⁵ Ce résultat exclut les approvisionnements de fibres et papiers destinés à la production de chiffons (wipers) et de feuilles.





CIBLE 9

Doubler (atteindre 39 %) notre approvisionnement en fibres FSC Mixte d'ici 2025 (vs 2019)

	2019	2025
Fibres et papiers vierges certifiées FSC Mixte (%)	19,0 %	50,1 %

Résultat : 50,1 %  Atteinte

En 2025, 50,1 % des fibres vierges achetées étaient certifiées FSC Mixte, dépassant ainsi la cible initialement fixée. En cinq ans, Cascades a donc augmenté de 30,7 % son approvisionnement en fibres certifiées FSC Mixte. Une progression marquée entre 2021 et 2022 a été rendue possible, notamment grâce à certains sites du secteur tissu qui ont pu sécuriser des approvisionnements en bobines mères détenant la mention FSC Mixte. Même si les crédits disponibles chez les fournisseurs varient dans le temps, nos stratégies d'achat nous permettent d'assurer un volume d'approvisionnement annuel stable. Nous constatons d'ailleurs depuis quelques années une hausse régulière des crédits FSC associés aux livraisons de copeaux de nos partenaires à l'usine du secteur emballage à Cabano, signe d'une dynamique favorable dans notre chaîne d'approvisionnement dans ce secteur. En 2024, ce moulin a considérablement augmenté ses achats de bois certifié. Pour y parvenir, l'équipe a mis en place des incitatifs financiers favorisant l'approvisionnement en bois certifié FSC auprès des syndicats de producteurs de bois. Depuis l'intégration de ces incitatifs aux contrats annuels, on observe une augmentation des volumes de crédits FSC disponibles.

Bien que le résultat ne soit pas comptabilisé dans cette cible, nos équipes ont aussi travaillé à orienter une partie de nos approvisionnements en fibres vierges de manière à atteindre un volume répondant aux exigences du Programme de reconnaissance des certifications forestières (PEFC) en réponse à des demandes de clients. Nous avons saisi des opportunités d'approvisionnement auprès de l'un de nos fournisseurs disposant déjà de matières conformes à ces critères. En parallèle, nous avons encouragé nos principaux partenaires à s'engager dans une démarche de certification multisites PEFC. Cette approche devrait, ultimement, accroître la disponibilité de crédits PEFC et nous permettre de répondre plus efficacement à de futures demandes additionnelles.

À noter que ce résultat n'inclut pas les données relatives à l'approvisionnement en feuilles destinées à nos usines de spécialité dans l'emballage, qui sont minoritaires, car nous ne disposons pas encore de données suffisamment précises pour calculer et intégrer ce volume à notre indicateur de performance. Nous poursuivons activement nos efforts pour améliorer la qualité de ces informations, afin de présenter, dans nos prochains rapports, un portrait encore plus complet et fidèle de nos approvisionnements.



CIBLE 10

70 % de nos achats corporatifs proviennent de fournisseurs jugés responsables d'ici 2025

	2019	2025
Achats corporatifs qui proviennent de fournisseurs jugés responsables (%)	58,0 %	68,3 %

Résultat : 68,3 % **Presque atteinte**

En 2025, 68,3 % de nos dépenses corporatives pour des biens et services, excluant les services de transport et logistique, ont été réalisées auprès de fournisseurs jugés responsables. Cela représente une augmentation de 10,3 % depuis 2019, rendue possible par une mobilisation accrue de l'équipe des achats. Nos dépenses corporatives représentaient en 2025 58 % de l'ensemble des dépenses de Cascades.

Chez Cascades, nous affirmons notre volonté de collaborer avec des fournisseurs qui partagent nos valeurs d'entreprise et mettent en place des pratiques responsables. C'est pourquoi, depuis 2012, nous évaluons les pratiques de nos fournisseurs à l'aide de 21 critères répartis en quatre grands thèmes : environnement, social et droits humains, éthique et achats responsables. Cette évaluation est réalisée de façon impartiale et transparente à l'aide d'EcoVadis, une plateforme externe spécialisée en la matière. Pour être considéré comme fournisseur responsable, celui-ci doit obtenir un score de 45/100 ou plus lors d'une évaluation réalisée au cours des deux années précédentes. Cascades évalue également ses plus petits fournisseurs dans le secteur des fibres recyclées à l'aide d'un questionnaire inspiré de la méthodologie d'EcoVadis au lieu de leur demander de souscrire à la plateforme. Cette approche vise à rendre la démarche plus accessible et adaptée à leur réalité d'affaires.

En plus d'une campagne d'évaluation menée auprès des fournisseurs de services de soutien corporatif, nous avons sollicité la réévaluation de fournisseurs clés dont la fiche était expirée. Dans la grande majorité des cas, le nouveau score obtenu dépassait 45, témoignant ainsi de l'importance croissante accordée à la performance ESG au sein de la chaîne de valeur. Cette démarche a également permis de mieux refléter les bonnes pratiques de fournisseurs d'énergie et de fibres recyclées, deux catégories d'achat historiquement plus difficiles à mobiliser dans le cadre d'évaluations EcoVadis, étant donné la réalité d'affaires des organisations du secteur.

Portrait de nos fournisseurs responsables selon l'évaluation EcoVadis¹⁶

- Score moyen de 63
- 35 % sont signataires du Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact)
- 34 % font partie de l'initiative Science Based Targets
- 49 % divulguent auprès de CDP, une plateforme mondiale de divulgation environnementale
- 51 % divulguent leurs émissions de GES de scope 3
- 58 % rendent publique la proportion de professionnels issus de la diversité qui occupent des postes de cadre (femmes, minorités visibles et autres groupes jugés vulnérables)
- 75 % possèdent une politique formelle d'approvisionnement responsable
- 60 % font l'audit ou l'évaluation de leurs fournisseurs selon des critères ESG

Achats auprès de fournisseurs diversifiés

En 2025, nous avons maintenu notre partenariat avec TealBook afin de procéder à une mise à jour trimestrielle de notre liste de fournisseurs possédant un certificat de diversité valide. Ce type de certificat est normalement délivré par une agence de certification accréditée dans le domaine. Au dernier trimestre de l'année, parmi les 3 574 fournisseurs analysés par TealBook, 207 détenaient un certificat de diversité valide. La majorité de ceux-ci s'identifiaient comme petite entreprise ou entreprise détenue par une femme, un vétéran ou une minorité.

Tealbook s'intéresse plus particulièrement aux types de diversité suivants chez les fournisseurs. À noter que cette liste n'est pas exhaustive.

- Entreprises détenues par des membres de groupes de minorités visibles
- Entreprises détenues par des femmes
- Entreprises de petite taille
- Entreprises détenues par des anciens combattants
- Entreprises détenues par des personnes faisant partie de la communauté LGBTQ2AS+
- Entreprises détenues par des communautés ou des membres de communautés des Premières Nations
- Entreprises certifiées « Zone HUB » (zones historiquement sous-développées)
- Entreprises détenues par des personnes en situation de handicap

¹⁶ Exclut les fournisseurs de transport et logistique.

Tournés

vers les communautés

Chaque année, Cascades soutient des causes environnementales et sociales qui lui tiennent à cœur afin de contribuer positivement au bien-être des communautés. Ce soutien peut prendre différentes formes, dont des heures de bénévolat réalisées par les employés, des dons monétaires ou de produits d'hygiène et d'emballage.

NOS PRIORITÉS 2021-2025

- Dons et commandites
- Implication communautaire



SOMMAIRE DE NOS RÉSULTATS



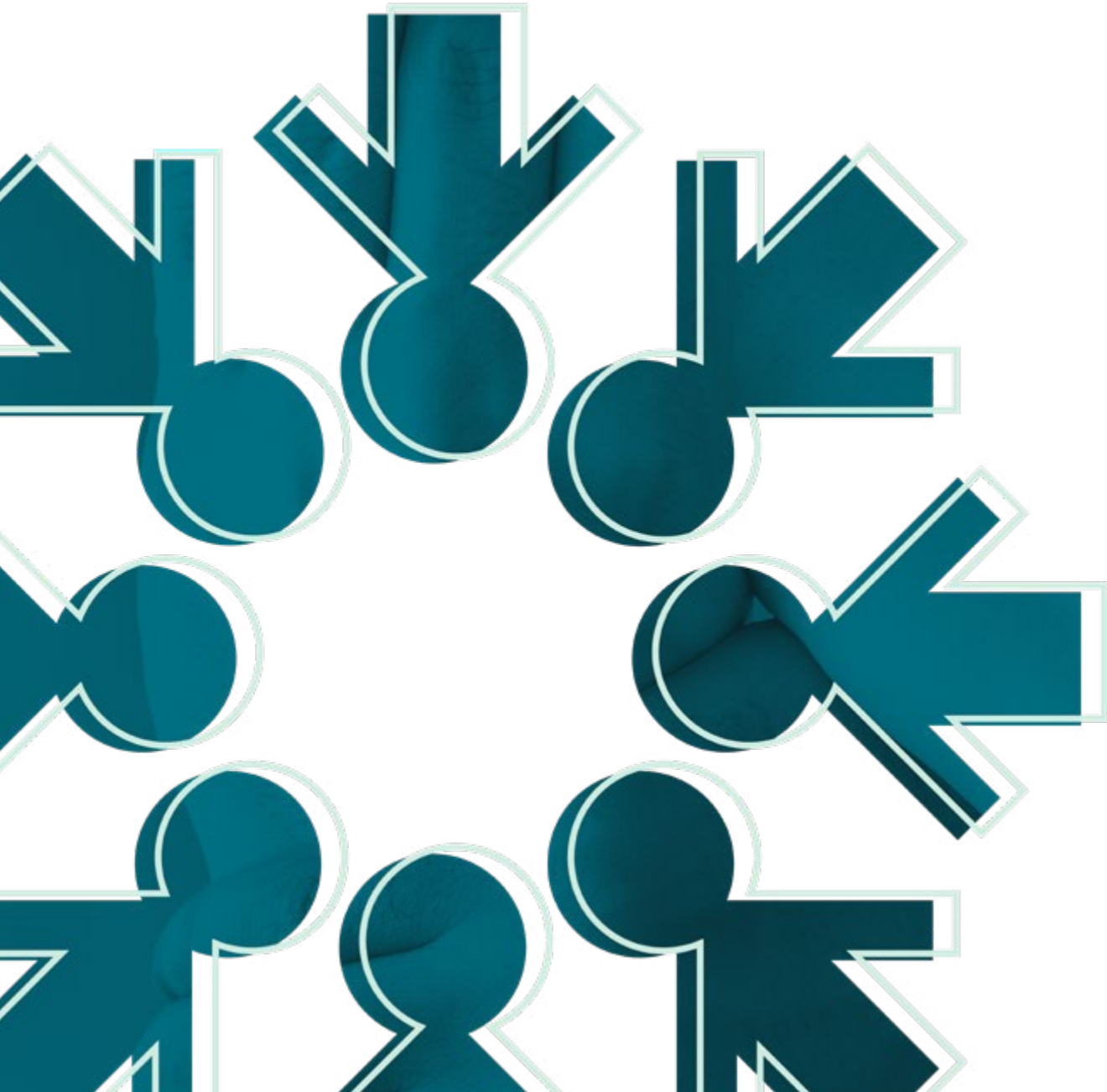
Allouer au minimum 50 %
de notre budget de dons et commandites
à des causes en lien avec les Objectifs de
développement durable (ODD) des Nations Unies

UNITÉ	2019	2025	%	STATUT
% de \$ versés à des organisations œuvrant en lien avec les ODD	44,0 %	79,8 %	+ 35,8 %	 ATTEINTE



15 000 heures
d'implication communautaire
réalisées par nos employés

Nb d'heures de bénévolat	19 028	22 430	+17,9 %	 ATTEINTE
--------------------------	--------	---------------	---------	--



Nos partenaires communautaires

Cascades est fière de pouvoir compter depuis plusieurs années déjà sur l'engagement de nombreux partenaires inspirants, qui partagent nos valeurs et notre vision d'un avenir plus juste, durable et solidaire. Grâce à ces partenariats solides, nous continuons d'avoir un impact concret et positif dans la vie des collectivités où nous sommes implantés. Pour chacun de ces partenaires, Cascades peut contribuer sous forme de dons, de commandites et de temps offert par ses employés.



Fondation David Suzuki

La Fondation David Suzuki œuvre, par la science, l'éducation et l'action publique, à protéger la diversité naturelle et la qualité de vie, pour aujourd'hui et les générations futures.

Depuis 2016, Cascades a donné 825 000 \$ à la Fondation pour soutenir différents projets, dont l'Effet papillon, qui vise à former et soutenir des bénévoles pour aménager des jardins de plantes indigènes et lutter contre le déclin des abeilles et des papillons sauvages. Ces corridors de biodiversité prennent vie autour des écoles, sur les terrains privés et dans les espaces publics. Partenaire à hauteur de 100 000 \$ en 2025, Cascades a récemment renouvelé son partenariat avec la Fondation jusqu'en 2027.





Centraide Centre-du-Québec

Centraide a pour mission de rassembler les ressources et d'agir pour améliorer les conditions de vie des personnes vulnérables, en luttant contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Chaque année, des employés dévoués et généreux parviennent à amasser, par l'entremise de différentes campagnes de financement, des sommes colossales pour Centraide Centre-du-Québec. Pour encourager l'implication de ses employés et pour faire une différence positive dans sa communauté, Cascades fait ensuite un don équivalent au montant ainsi amassé à Centraide. En 2025, plus de 522 000 \$ ont été remis à l'organisme, dont 261 000 \$ provenant des efforts des employés et une somme équivalente en don de l'entreprise. Depuis 2021, ce sont plus de 3 millions \$ qui ont été octroyés à Centraide Centre-du-Québec. Ce partenariat, en place depuis 1992, démontre le désir de Cascades de contribuer activement au bien-être des gens des communautés où elle exerce ses activités.



Forces Avenir

Forces Avenir vise à reconnaître, honorer et promouvoir l'engagement étudiant dans des projets qui contribuent à former des citoyens responsables, conscients, actifs et persévérants.

Au cours des 10 dernières années, ce sont plus de 375 000 \$ qui auront servi à soutenir les projets d'étudiants engagés à travers le Québec. D'ailleurs, dans le cadre de ce partenariat, Cascades remet chaque année le prix Avenir Environnement, pour mettre de l'avant un projet porteur en matière de développement durable.



Fondation Charles-Bruneau

La Fondation Charles-Bruneau a pour mission d'offrir aux enfants atteints de cancer les meilleures chances de guérison en finançant la recherche et le développement de projets en hématologie et oncologie pédiatriques.

Chaque année depuis maintenant 20 ans, plusieurs Cascadeuses et Cascadeurs se rassemblent pour pédaler lors du Tour Charles-Bruneau et amasser des fonds pour la Fondation. En 2025, plus de 835 000 \$ ont été récoltés et remis à la cause, grâce à 104 participants. Une année record! Cascades est heureuse de participer financièrement en assumant le coût d'inscription des bénévoles, ce qui représente en moyenne 100 000 \$ par année.



MISSION 1000 TONNES

Mission 1000 tonnes

Mission 1000 tonnes agit pour protéger les écosystèmes aquatiques en retirant les déchets des cours d'eau et en mobilisant citoyens et organisations pour réduire les déchets à la source.

En 2025, Cascades a renouvelé son partenariat avec Mission 1000 tonnes jusqu'en 2027 afin de consolider son impact dans la communauté. Nous souhaitons ainsi prendre part aux actions de l'organisme visant à assurer un environnement plus sain et exempt de déchets. À la fin de la présente entente, Cascades aura contribué à hauteur de 145 000 \$ à la mission de l'organisation, et ce, depuis 2021. En plus de ces dons en argent, nos employés sont appelés à participer régulièrement à des activités de nettoyage organisées par Mission 1000 tonnes. Ce partenariat a donné lieu à de nombreuses heures de bénévolat et des moments précieux en équipe.



Dons en produits

Chaque année, Cascades s'engage auprès de divers organismes communautaires, afin d'appuyer leur mission en offrant du papier hygiénique à remettre aux personnes dans le besoin, ainsi que des boîtes pour la distribution de denrées. Cela représente un investissement de 90 000 \$ en moyenne chaque année.

En offrant ainsi des produits de première nécessité et en facilitant la distribution de nourriture, Cascades soutient les organisations de première ligne dans leur travail auprès des personnes plus démunies, favorisant une société plus juste.

Autres partenariats majeurs

Cascades a la chance de compter sur plusieurs autres partenaires d'importance qui multiplient son impact dans les communautés où elle opère. Parmi ceux-ci, notons :

- **La Tablee des chefs**
qui lutte contre le gaspillage alimentaire et fournit des repas pour des personnes dans le besoin.
- **Les Roses de Montréal**
qui propulsent le sport féminin vers de nouveaux sommets.
- **Fillactive**
qui encourage l'activité physique chez les adolescentes.
- **La Fondation Aléo**
qui offre des bourses à des étudiants-athlètes prometteurs.
- **Conservation Nature Canada**
qui protège des habitats et des espèces menacés.



Dons et commandites

Chaque année, Cascades doit faire des choix concernant les projets et organismes qu'elle soutient financièrement. Nos équipes privilégient les causes qui amplifient notre impact positif dans les communautés où nous nous trouvons et qui sont alignées avec nos valeurs fondamentales en matière de développement durable, mais aussi en matière d'éducation, de santé et de sport.

CIBLE 11

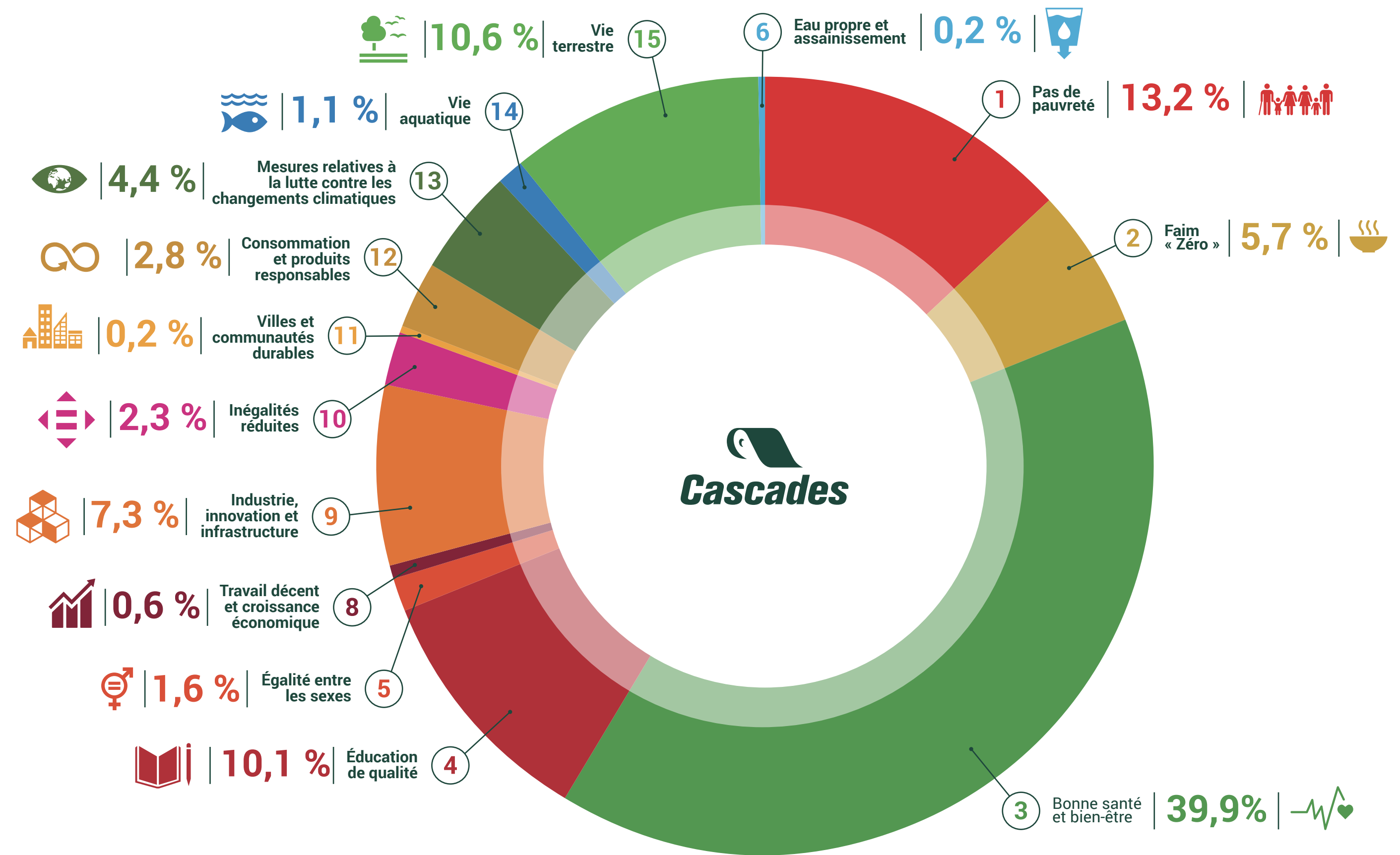
Allouer au minimum 50 % de notre budget de dons et commandites à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies d'ici 2025

	2019	2025
Proportion de notre budget en dons et commandites alloué à des causes en lien avec les ODD (%)	44,0 %	79,8 %

Résultat : 79,8 %

Atteinte

Nos équipes comptabilisent chaque année tous les dons et commandites de Cascades en lien avec les Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies. En 2025, nous avons octroyé plus de 3,5 millions de dollars en dons et commandites en soutenant des causes et des organismes qui nous tiennent à cœur et qui répondent à l'un des 17 ODD. Ce montant représente 79,8 % des dons et commandites totaux versés par notre entreprise.





Implication communautaire

Nos employés contribuent au développement de leur communauté en s'impliquant bénévolement auprès de causes qui leur tiennent à cœur. Afin de reconnaître et de soutenir cette implication, Cascades a mis en place un programme de reconnaissance du bénévolat en 2016.

Depuis, les employés sont invités à inscrire tous les ans leurs heures de bénévolat dans notre plateforme numérique. Cascades offre à ses employés salariés jusqu'à 16 heures par année de bénévolat qui sont rémunérées par l'entreprise, donc qui peuvent être faites sur leurs heures de travail.

CIBLE 12

15 000 heures d'implication communautaire réalisées par nos employés **annuellement**

	2019	2025
Nombre d'heures d'implication communautaire réalisées par nos employés	19 028	22 430

Résultat : 22 430 heures



Atteinte

En 2025, les employés de Cascades ont réalisé 22 430 heures d'implication communautaire, dépassant une fois de plus la cible annuelle de 15 000 heures. On observe une légère baisse par rapport aux sommets de 2023 et 2024, principalement attribuable à notre capacité à rejoindre et à encourager les employés à entrer leurs heures dans notre plateforme numérique.

Le résultat confirme le maintien d'un niveau d'engagement élevé et soutenu des Cascadeurs et Cascadeuses, qui est bien au-delà de l'objectif fixé au début de notre plan de développement durable 2021-2025. Cascades est fière de pouvoir compter sur l'engagement continu de ses employés, dont la mobilisation contribue concrètement au dynamisme des collectivités où l'entreprise est présente.

Plusieurs actions et projets ont d'ailleurs été réalisés par nos employés en 2025.

En voici quelques exemples :

- L'équipe de l'usine de Candiac s'est mobilisée pour offrir aux élèves de l'école Lajeunesse de Ville LeMoyne une expérience enrichissante et éducative. Dans un désir de solidarité, d'ingéniosité et de souci écologique, nos bénévoles ont construit des bacs de jardinage à partir de palettes récupérées provenant de l'usine afin de permettre aux enfants de chaque niveau scolaire de cultiver leurs propres légumes. Ce projet, né d'un partenariat avec l'école, a non seulement favorisé l'apprentissage, mais aussi renforcé le lien entre l'usine et la communauté locale.
- Plusieurs employés de l'usine de Mechanicville et du bureau administratif du secteur tissu ont participé au CDPHP Workforce Team Challenge, un des plus grands événements de course du district de New York, organisé pour soutenir le Hudson-Mohawk Road Runners Club (HMRRC). Les fonds récoltés permettent de financer des bourses d'études et des subventions pour les enfants des écoles primaires, tout en encourageant les enfants à courir, à faire de l'exercice et à s'amuser. Grâce à l'implication de Floyd Jourdanais et de nombreux collègues, cet événement a été un franc succès. L'équipe est déjà impatiente de participer à la prochaine édition!
- Herb Vielhaber, directeur d'usine, a monté sur son vélo entouré de son équipe nommée COMETS pour participer au défi Bike to the Beach organisé par la Lake Winnipeg Foundation. Cette randonnée met les cyclistes au défi de pédaler 130 km de Winnipeg à Victoria Beach pour amasser des fonds au profit de la santé du lac. Herb soutient la fondation depuis maintenant quatre ans et est déterminé à continuer de le faire pour les années à venir.
- Le Centre de services partagés Laurent-Lemaire de Kingsey Falls a accueilli la deuxième édition de l'événement Bénévole de nature, organisé par le Comité des valeurs. L'objectif était de créer un espace de rencontre entre les organismes communautaires et les employé(e)s de Cascades souhaitant s'impliquer. Ce sont près de 80 Cascadeuses et Cascadeurs qui ont répondu présents pour découvrir la mission de neuf organismes inspirants, échanger avec leurs représentants et, pour plusieurs, donner leur nom sur place pour pouvoir s'engager bénévolement.

Portrait de nos Cascadeuses et Cascadeur reconnus pour leur implication en 2025

Les efforts exceptionnels des employés parmi les plus mobilisés en termes d'heures de bénévolat sont récompensés annuellement par des bourses de 1 000 \$, remises à l'organisme communautaire de leur choix. Cette reconnaissance souligne leur contribution remarquable et renforce notre culture d'engagement.



Calvin McIntyre

Aide-machine, Wagram
Cascadeur depuis 12 ans

Issu d'une grande famille de 16 enfants, Calvin a grandi dans un environnement où l'entraide allait de soi. Il s'implique chaque semaine auprès de l'organisme à but non lucratif Meals on Wheels, où il distribue des repas à des personnes en perte d'autonomie. Son engagement va bien au-delà de la simple livraison de repas : Calvin prend le temps d'échanger, de s'intéresser aux personnes qu'il visite et de leur offrir une oreille attentive. Il croit profondément que nous sommes tous appelés à prendre soin les uns des autres et que chaque petit geste compte.



Camille Camirand-Bastille

Technicienne en finances, CSPLL de Kingsey Falls
Cascadeuse depuis 2 ans

Animée par sa passion pour le patinage artistique, Camille s'implique bénévolement dans l'organisation du spectacle de fin de saison, auquel participe sa fille. Derrière les chorégraphies et les projecteurs se cache un important travail d'équipe, auquel elle contribue avec enthousiasme et générosité. Par son engagement, Camille aide à rassembler les parents, les bénévoles et les entraîneurs, renforçant ainsi la cohésion et l'esprit de collaboration au sein du groupe.



Line Lambert

Chargée de projet, Kingsey Falls
Cascadeuse depuis 31 ans

Profondément engagée dans sa communauté depuis plus de 20 ans, Line occupe désormais le rôle de présidente de la Maison Normand-Léveillé à Drummondville. Son engagement a vu le jour à la suite d'une initiative pour le Centre Normand-Léveillé à l'usine du secteur emballage à Drummondville, une expérience qui lui a fait prendre conscience de l'importance de donner au suivant. Pour elle, s'impliquer dans sa communauté et travailler pour une organisation qui encourage le bénévolat donne encore plus de sens à ses actions et renforce son sentiment d'appartenance. À ses yeux, l'engagement fait toujours grandir.

Centrés

sur l'humain

Chez Cascades, nous nous engageons à offrir un milieu de travail sain et stimulant, où chacun peut développer son plein potentiel et s'épanouir. Nous misons sur la prévention ainsi que sur des mesures de sécurité concrètes pour assurer la santé et le bien-être de tous nos employés. Nous veillons aussi à créer un environnement de travail équitable et inclusif, où la diversité peut pleinement s'exprimer.

NOS PRIORITÉS 2021-2025

- Santé et sécurité au travail
- Bien-être des employés
- Équité, diversité et inclusion





SOMMAIRE DE NOS RÉSULTATS



Réduire de 50 %
le nombre de jours perdus
par accident de travail
d'ici 2025 (vs 2019)

UNITÉ	2019	2025	%	STATUT
Nb jours perdus	5 330	3 750	-29,6 %	× NON ATTEINTE



100 %
des employés engagés
dans une démarche de santé
préventive et de bien-être
d'ici 2025

% des employés engagés	0 %	42,8 %	+ 42,8 %	× NON ATTEINTE
------------------------	-----	--------	----------	------------------------------



100 %
des employés formés sur les
préjugés inconscients liés à l'équité,
la diversité et l'inclusion (EDI)
d'ici 2025

% des employés formés	0 %	87,4 %	+ 87,4 %	× NON ATTEINTE
-----------------------	-----	--------	----------	------------------------------





Santé et sécurité au travail

Nous croyons qu'un milieu de travail sain et sécuritaire repose sur une culture de prévention forte, où chaque employé est appelé à jouer un rôle actif. Au quotidien, nos experts veillent à évaluer les pratiques en place et à les ajuster afin d'assurer que tous nos employés sont en sécurité dans leur milieu de travail. La prévention et la formation sont deux éléments incontournables de notre stratégie.

CIBLE 13

Réduire de 50 % le nombre de jours perdus par accident de travail d'ici 2025 (vs 2019)

	2019	2025
Jours perdus par des accidents de travail	5 330	3 750

Résultat : -29,6 %

✖ Non atteinte

En 2025, nous avons enregistré 3 750 jours perdus en raison d'accidents de travail, ce qui représente une baisse de 29,6 % par rapport à 2019. Entre 2019 et 2025, notre taux de gravité OSHA a lui aussi diminué, passant de 53,4 à 43,5. Ce deuxième indicateur est d'autant plus pertinent puisqu'il se base sur le nombre d'heures travaillées et est donc indépendant du nombre d'employés, qui varie chaque année. Ce résultat nous démontre une réelle diminution de la gravité de nos accidents de travail en raison des mesures de prévention en santé et sécurité au travail mises en place dans les dernières années. Il nous rappelle toutefois aussi le travail qui demeure à faire afin de tendre vers un environnement de travail sans accident.

Cascades tient à mentionner que chaque accident de travail est pris au sérieux et que les mesures nécessaires sont toujours mises en place afin d'accroître la prévention. D'ailleurs, en 2025, Cascades a adopté une approche encore plus proactive et centrée sur l'analyse des risques pour appuyer sa démarche en santé et sécurité. L'entreprise a cessé d'utiliser la courbe de Bradley comme outil de référence et met désormais l'accent sur l'analyse de risque à la tâche, réalisée de manière interactive avant l'exécution des tâches routinières et non routinières. Les superviseurs jouent un rôle accru en auditant les processus afin d'assurer leur application uniforme à travers les équipes et à l'échelle de l'entreprise. Ce changement de pratique se poursuivra dans les prochaines années afin d'accroître la prévention en santé et sécurité.





Parmi les actions clés mises en place en 2021 – 2025

Renforcement des équipements de protection individuelle (EPI)

En 2025, Cascades a déployé le principe « barrière à barrière », qui rend obligatoire le port des EPI (bouchons, gants, casque, bottes de sécurité, etc.) du moment où un employé entre dans l'usine jusqu'à sa sortie. Aucun passe-droit n'est permis, même dans les passages pour piétons. Le port de la casquette antichoc (« bump cap ») est désormais obligatoire en tout temps et le port du casque sera graduellement exigé en raison des risques d'accrochage sur des structures. Les gants doivent être portés en permanence, compte tenu du nombre élevé de blessures aux mains, et les bottes de sécurité d'au moins 6 pouces de hauteur sont obligatoires pour limiter les blessures à la cheville. De plus, certains types de travail exigent maintenant le port de manches longues pour une protection accrue.

Gestion de la contrainte thermique

Un nouveau processus de gestion du stress thermique aide les équipes à adapter leurs pratiques en fonction des conditions de travail. Les employés disposent d'outils pour évaluer le niveau de stress thermique associé à une tâche afin de choisir des vêtements et des équipements appropriés. Les usines possèdent des listes d'équipements recommandés (ventilateurs, vestes refroidissantes, boissons électrolytiques, slushs, etc.) et offrent au personnel des pauses additionnelles lorsque nécessaire, ainsi qu'une formation sur la contrainte thermique. De plus, nombre d'installations comptent désormais des salles climatisées. Les coordonnateurs SST sont également formés au calcul du stress thermique. Enfin, une formation complémentaire est offerte aux employés travaillant à l'extérieur, dans les cours, en transport ou en hauteur.

Programme ComformIT et investissements en sécurité

Depuis 2021, Cascades poursuit le déploiement de sa plateforme de gestion interne en matière de santé et sécurité, ComformIT, un logiciel de gestion structuré visant à améliorer l'identification des risques et la planification des investissements en sécurité. Le module d'analyse de risques, mis à la disposition des usines en 2025, permet à toutes les usines d'identifier les risques prioritaires. Les investissements CAPEX sont désormais priorisés en fonction des risques observés pour chaque machine. Cette démarche fait écho aux exigences du Règlement sur la santé et la sécurité du travail du Québec et soutient divers projets tels que la sécurisation des passages pour piétons, la mise à niveau ou le remplacement de certaines machines et l'achat d'équipements de protection additionnels. Au total, six millions de dollars ont été investis pour améliorer la sécurité dans nos installations en 2025.

Bien-être des employés

Chez Cascades, nous avons compris depuis longtemps que notre plus grande force, c'est nos employés. Santé physique et mentale, finances, famille, vie personnelle, divertissement, engagement communautaire : tous ces aspects de la vie sont pris en compte dans les avantages sociaux proposés aux Cascadeurs et Cascadeuses afin de pouvoir contribuer à leur bien-être global.

CIBLE 14

100 % des employés engagés dans une démarche de santé préventive et de bien-être **d'ici 2025**

	2019	2025
Employés engagés dans une démarche de santé préventive et de bien-être (%)	0 %	42,8 %

Résultat : 42,8 %

✕ Non atteinte

Cascades possède une longue tradition de pratiques sociales innovantes, notamment pour favoriser la santé et le bien-être de ses employés. Tout au long de l'année, nous organisons des défis sportifs, proposons des webinaires entre autres sur la nutrition et les bonnes habitudes de vie et veillons à l'ergonomie des espaces de travail. Nous mesurons annuellement la portée de ces initiatives et poursuivons nos efforts pour rejoindre un nombre toujours plus grand d'employés. Dans le cadre de notre Plan de développement durable 2021-2025, nous avons poursuivi nos efforts pour mettre en place une approche de santé holistique en prenant en considération la qualité de l'environnement social, physique et économique de chacun de nos employés. Nous avons donc travaillé à offrir à nos employés tous les outils nécessaires pour développer de saines habitudes de vie et prendre en main leur santé physique et mentale.

En 2025, nous avons atteint 42,8 % d'employés engagés dans une démarche de santé préventive et de bien-être, un résultat en-deçà de la cible visée de 100 %. La cible de départ était sans doute trop ambitieuse au regard des outils choisis pour rejoindre l'ensemble des employés (voir les trois programmes à la page suivante). De plus, nous savons que d'autres initiatives et services offerts aux employés qui sont, exclus de ce calcul soutiennent concrètement la santé et le bien-être global de nos employés tout au long de l'année, selon leurs besoins.





Depuis 2021, trois programmes mesurent le niveau d'engagement de nos employés vis-à-vis de notre démarche de santé préventive et de bien-être.

Programme 1 : Profil santé

Depuis 2021, nos employés des États-Unis sont invités à remplir, sur une base volontaire, une autoévaluation confidentielle portant sur leurs caractéristiques de santé, leurs antécédents familiaux et leurs habitudes de vie. Depuis 2023, cette plateforme est aussi ouverte aux employés canadiens. Les données fournies par les employés sont confiées directement au gestionnaire de notre programme d'assurance collective et demeurent strictement confidentielles. Les participants reçoivent un relevé de santé personnalisé, incluant des recommandations pertinentes et adaptées à leur profil. De plus, ceux-ci ont accès à des conseillers et conseillères de santé pour répondre à leurs questions ou les orienter dans le choix des actions à prendre. Des campagnes de communication ont eu lieu en 2024 afin d'encourager les employés de toutes nos unités à remplir leur profil santé et profiter de cet accompagnement personnalisé.

Programme 2 : Examen médical annuel

Depuis plusieurs années, un examen médical annuel est inclus dans la panoplie d'avantages offerts à nos employés américains et à leur famille. Ces examens présentent de nombreux bénéfices, notamment le dépistage de problèmes de santé ou de maladies parfois asymptomatiques, permettant une prise en charge rapide. En 2024, une série de communications a été déployée pour inciter nos employés à passer cet examen médical.

Programme 3 : L'effet GO

En 2025, Cascades a lancé la cinquième cohorte du programme L'effet Go, un défi sportif visant à encourager l'adoption de saines habitudes de vie. Pour la première fois, le programme a été étendu à l'ensemble de nos unités au Canada et aux États-Unis, marquant une étape importante dans son rayonnement. Pendant neuf semaines, durée reconnue pour favoriser l'ancrage durable de nouvelles habitudes, les employés ont été invités à former des équipes de sept personnes sur une base volontaire, chaque participant s'engageant à faire au moins 7 000 pas par jour. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté de promouvoir le bien-être par des actions concrètes et accessibles.

FAITS SAILLANTS DE L'ÉDITION 2025

Au-delà des chiffres, cette cohorte a été marquée par un fort esprit d'équipe et un engagement renouvelé envers la santé physique et le bien-être. Le succès du déploiement élargi témoigne de l'intérêt croissant pour ce type d'initiative au sein de nos différentes unités.

176
équipes

1 159
participantes
et participants

626 millions
de pas réalisés au total, l'équivalent
de près de 504 000 km

540 741
pas réalisés en
moyenne par personne



PARMI LES AVANTAGES DE TRAVAILLER CHEZ CASCADES

Source de mieux-être

- Assurances collectives flexibles
- Congés sociaux
- Horaire de travail flexible, lorsque possible
- Programme de congés sans solde
- Télémédecine
- Régime de vacances dès l'embauche
- Programme d'aide aux employés
- Télétravail à l'étranger, lorsque possible
- Retraite progressive
- Formations et conférences sur le mieux-être

Source de dépassement

- Parcours de développement professionnel
- Activités d'apprentissage
- Programme de mentorat
- Programme de leadership
- Programme de planification de la relève

Source de prospérité

- Régime d'épargne
- Régime d'achat d'actions
- Rémunération concurrentielle
- Structure salariale transparente et établie pour assurer l'équité
- Rabais d'entreprise
- Compte mieux-être (ExtraFlex)

Source d'engagement

- Programme de reconnaissance
- Implication communautaire
- Boutique pour les employés
- Prix Source pour souligner le travail des employés et des équipes
- Événements sportifs et activités physiques

Équité, diversité et inclusion

Cascades a comme valeur première le respect de son environnement et de toutes ses parties prenantes. Il est prioritaire pour nous d’offrir un environnement de travail et des opportunités de carrière équitables, sans égard au sexe, à l’origine ethnique, à l’orientation sexuelle, aux croyances religieuses et au statut familial et économique.

Nous reconnaissons et valorisons nos employés en fonction de leurs performances et de leurs capacités, et nous sommes engagés à offrir un milieu de travail qui leur permet d’atteindre leur plein potentiel, dans le respect des différences. C’est en reconnaissant nos biais et préjugés, souvent inconscients, que nous pouvons les désamorcer et favoriser un milieu véritablement inclusif. Nous poursuivons ainsi nos efforts pour renforcer une culture organisationnelle où chaque personne se sent respectée, entendue et valorisée.

CIBLE 15

100 % des employés formés sur les préjugés inconscients liés à l’équité, la diversité et l’inclusion (EDI) d’ici 2025

	2021	2025
Employés formés sur les préjugés inconscients (%)	3,0 %	87,4 %

Résultat : 87,4 %

 Non atteinte

En 2025, 87,4 % de nos employés avaient suivi une formation sur les préjugés inconscients liés à l’équité, la diversité et l’inclusion (EDI). Bien que la cible n’ait pas été atteinte, l’intégration de cette formation au parcours d’accueil et de développement des employés a contribué de manière significative à la sensibilisation à cet enjeu à l’échelle de l’entreprise. Ce parcours vise à accroître la prise de conscience des biais personnels face à la différence, à sensibiliser aux enjeux de l’EDI et à favoriser des interactions respectueuses et équitables au sein de nos équipes. Tous les employés (salariés et horaires) doivent participer à un atelier en équipe afin de discuter de certaines questions définies, auquel se greffe une formation supplémentaire en ligne pour les employés salariés. De leur côté, tous les gestionnaires doivent préalablement participer à un atelier animé par un coach externe spécialisé sur le sujet afin de les aider à accompagner leur équipe.

Participation aux défilés de la Fierté
À deux occasions durant l’été 2025, Cascades a pris part à des événements phares célébrant la diversité et l’inclusion : les défilés de la Fierté de Rochester (État de New York) et de Montréal (Québec). Ces participations témoignent de notre volonté d’être un acteur engagé dans la promotion d’environnements inclusifs, tant à l’interne de l’entreprise que dans nos communautés.

- Nos comités EDI**
- Comité Multiculturel
 - Comité Intergénérationnel
 - Comité Genre
 - Comité LGBTQ2S+
 - Comité Bien-être physique et mental

Afin de renforcer et de structurer son engagement en matière d’équité, de diversité et d’inclusion, Cascades a mis en place, au cours des dernières années, cinq comités de travail dédiés à la mise en œuvre d’actions concrètes. Ces comités sont composés de Cascadeurs et de Cascadeuses issus de divers horizons qui incarnent les valeurs de l’entreprise et contribuent activement à cette démarche.

Chaque comité a pour mandat de sensibiliser les équipes, de comprendre les réalités vécues par les personnes issues de la diversité et de proposer des initiatives favorisant un environnement de travail inclusif et respectueux. Ils élaborent également des calendriers d’activités et de communications visant à mettre en valeur les différences, à favoriser le bien-être des employés et à soutenir les équipes des ressources humaines des différents établissements dans le déploiement des initiatives.

Données ESG

La compilation des données ESG de Cascades repose sur une étroite collaboration entre plusieurs équipes internes, responsables de la collecte, du traitement et de la validation de l'information divulguée. Ces données sont essentielles pour suivre l'évolution de notre performance dans le temps et orienter nos décisions stratégiques. Plusieurs indicateurs clés sont également suivis trimestriellement afin de mesurer l'avancement des cibles du Plan de développement durable 2021 – 2025. Toutes les données communiquées sont encadrées par une gouvernance et des processus de validation établis, assurant leur fiabilité et leur cohérence. Au fil du temps, la liste d'indicateurs présentée a été raffinée pour refléter plus fidèlement les enjeux prioritaires et les préoccupations émergentes. Nous poursuivons nos efforts d'amélioration continue afin de renforcer la rigueur, la comparabilité et la transparence de nos divulgations.



Données environnementales

Émissions de GES ^{17,18}	Unité	2025	2024	2019 ¹⁹
Scope 1 - tout Cascades	TM éq. CO ₂	507 451	520 166	635 641
Scope 1 - Moulins	TM éq. CO ₂	369 500	374 761	491 915
Scope 1 - Conversions et autres	TM éq. CO ₂	137 951	145 405	143 726
Scope 2 - tout Cascades	TM éq. CO ₂	284 499	311 508	509 968
Scope 2 - Moulins	TM éq. CO ₂	258 126	282 615	466 501
Scope 2 - Conversion et autres	TM éq. CO ₂	26 373	28 893	43 467
Scope 3 - tout Cascades	TM éq. CO ₂	2 937 826	3 076 617	3 339 720
Catégorie 1 : achats de biens et services	TM éq. CO ₂	1 157 642	1 144 444	1 013 786
Catégorie 3 : activités liées aux carburants et à l'énergie	TM éq. CO ₂	605 935	674 908	1 149 280
Catégorie 4 : transport et distribution en amont	TM éq. CO ₂	229 636	246 187	190 446
Catégorie 5 : matières résiduelles générées par la production ²¹	TM éq. CO ₂	16 220	14 421	22 370
Catégorie 7 : déplacements domicile-travail des employés	TM éq. CO ₂	10 532	11 273	13 882
Catégorie 12 : traitement en fin de vie des produits vendus	TM éq. CO ₂	917 861	985 384	949 956

Émissions de gaz ²⁰	Unité	2025	2024	2019
Émissions CO ₂ biogénique	TM	190 476	196 338	-
Émissions CO ₂	TM	449 336	464 816	-
Émissions CH ₄	TM	1 970	1 902	-
Émissions N ₂ O	TM	12,3	12,5	-
Émissions HFC	TM	1 543	4 723	-
Émissions PFC	TM	-	-	-
Émissions SF ₆	TM	-	-	-

¹⁷ Le 6^e rapport d'évaluation (AR6) du Global Warming Potential (GWP) de l'International Panel on Climate Change (IPCC) a été utilisé afin de calculer chaque gaz à effet de serre en équivalent CO₂.

¹⁸ Une révision de notre année de référence (2019) et du bilan de 2024 a été réalisée en 2025 afin d'intégrer différents changements méthodologiques. Nous avons toutefois jugé non pertinent de réaliser ce travail pour nos bilans de 2020 à 2023 inclusivement.

¹⁹ Le bilan de 2019 (scopes 1 et 2) a été révisé afin de refléter les ajustements méthodologiques identifiés en 2024, incluant l'intégration des émissions liées aux sites d'enfouissement ainsi que les changements structurels découlant de la vente d'actifs. Les émissions associées au traitement des eaux et aux réfrigérants sont toutefois exclues, en raison de l'indisponibilité de données jugées suffisamment fiables pour l'année 2019.

²⁰ Ces émissions de gaz sont liées à notre bilan de GES de scope 1. Seules les données de 2024 et 2025 sont présentées, puisque le bilan de 2023 n'a pas été mis à jour afin de refléter les changements méthodologiques, et qu'aucune donnée relative aux gaz n'était comptabilisée entre 2019 et 2022 inclusivement. Dans un souci de transparence, le calcul des émissions par type de gaz à effet de serre est effectué de façon distincte depuis 2023. Par ailleurs, le premier inventaire des réfrigérants (HFC) a été réalisé en 2024.

²¹ Seules les matières résiduelles générées par les activités des moulins sont incluses dans le calcul de ces émissions.

Consommation d'énergies non renouvelables	Unité	2025	2024	2019
Gaz naturel - tout Cascades	GJ	6 519 486	6 602 993	8 938 011
Gaz naturel - Moulins	GJ	5 602 567	5 706 987	8 023 623
Gaz naturel - Conversions et autres	GJ	916 919	896 006	914 388
Huile légère - tout Cascades	GJ	203 760	181 464	326 972
Huile légère - Moulins	GJ	203 760	181 125	326 972
Huile légère - Conversions et autres	GJ	0	339	0
Propane - tout Cascades ²²	GJ	0	0	0
Propane - Moulins	GJ	0	0	0
Propane - Conversions et autres	GJ	0	0	0
Vapeur - tout Cascades	GJ	3 996 410	4 290 696	5 209 439
Vapeur - Moulins	GJ	3 996 410	4 290 696	5 209 439
Vapeur - Conversions et autres	GJ	0	0	0
Électricité non renouvelable - tout Cascades	GJ	2 524 174	2 702 292	4 610 974
Électricité non renouvelable - Moulins	GJ	2 218 850	2 376 906	4 221 553
Électricité non renouvelable - Conversions et autres	GJ	305 324	325 386	389 421
Charbon - tout Cascades	GJ	918	566	0
Charbon - Moulins	GJ	918	566	0
Charbon - Conversions et autres	GJ	0	0	0

Consommation d'énergies renouvelables	Unité	2025	2024	2019
Biogaz - tout Cascades	GJ	19 243	139 317	178 529
Biogaz - Moulins	GJ	19 243	139 317	178 529
Biogaz - Conversions et autres	GJ	0	0	0
Biomasse - tout Cascades	GJ	1 452 770	1 376 488	2 663 075
Biomasse - Moulins	GJ	1 452 770	1 376 488	2 663 075
Biomasse - Conversions et autres	GJ	0	0	0
Électricité renouvelable - tout Cascades	GJ	3 160 844	3 297 187	3 338 982
Électricité renouvelable - Moulins	GJ	2 634 468	2 776 047	2 902 352
Électricité renouvelable - Conversions et autres	GJ	526 375	521 140	436 630
Énergie auto-générée - tout Cascades	GJ	365 348	465 025	424 311
Énergie auto-générée - Moulins	GJ	365 348	465 025	424 311
Énergie auto-générée - Conversions et autres	GJ	0	0	0

²² La seule usine qui utilisait du propane a été fermée en 2024.

Émissions de polluants atmosphériques - Moulins	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Oxydes d'azote (NOX) (excluant N2O) - Moulins	TM	-	821	646	597	574	596	603
Oxydes de soufre (SOX) - Moulins	TM	-	690	644	380	290	375	405
Particules (PM) - Moulins	TM	-	72	69	51	35	49	53
Composés organiques volatils (COV) - Moulins	TM	-	1 199	1 194	1 208	1 252	1 426	1 449

Effluents - Moulins	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Effluents	m³	14 565 338	14 465 097	17 361 607	17 935 032	18 620 768	19 903 935	26 853 819
Intensité des effluents	m³/TMNV	7,790	7,300	8,720	9,300	9,440	9,780	11,790
Matières en suspension renvoyées à l'effluents	kg/TM	-	0,2	0,2	0,2	0,3	0,3	0,4
Demande biochimique en oxygène (DBO) après cinq jours dans l'effluents	kg/TM	-	0,1	0,1	0,1	0,2	0,2	0,2

Matières résiduelles - Moulins	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Matières résiduelles totales	TM	481 022	512 827	492 043	553 778	548 008	615 199	527 312
Matières résiduelles valorisées et détournées de l'enfouissement	TM	289 217	337 221	334 404	429 451	452 260	492 159	406 030
Matières résiduelles enfouies	TM	191 805	175 606	157 639	124 327	95 748	123 040	121 282

Fin de vie des emballages	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Emballages fabriqués et vendus	TM	481 022	512 827	492 043	553 778	548 008	615 199	527 312
Emballages recyclables, compostables ou réutilisables	TM	289 217	337 221	334 404	429 451	452 260	492 159	406 030
Emballages non-recyclables, non-compostables et non-réutilisables	TM	191 805	175 606	157 639	124 327	95 748	123 040	121 282

Approvisionnements fibres - Moulins	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Fibres et pâtes recyclées	TM	1 682 965	1 937 770	1 860 255	1 856 947	1 913 255	2 162 941	2 195 050
Fibres recyclées	TM	1 655 895	1 908 821	1 842 761	1 840 506	1 896 288	2 142 251	2 165 957
Pâtes recyclées	TM	27 070	28 949	17 494	16 441	16 967	20 690	29 093
Fibres et pâtes vierges	TM	337 982	324 686	413 932	474 532	344 734	403 876	528 801
Fibres de bois vierges	TM	159 100	163 147	248 711	254 116	191 280	220 167	359 262
Pâtes vierges	TM	178 882	161 539	165 221	220 416	153 454	183 709	169 539
Fibres et pâtes vierges FSC Mixte	%	50,1 %	44,0 %	38,0 %	42,0 %	28,0 %	27,0 %	19,0 %
Fibres fibres et papiers recyclés, certifiés FSC ou conformes aux normes	%	99,1 %	98,1 %	99,8 %	100,0 %	98,5 %	99,5 %	93,0 %

Données sociales

Profil de la main-d'œuvre	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Employés (équivalent temps-plein)	Nb	8 998	9 517	9 517	10 176	9 673	9 762	10 339
Femmes	%	21,4 %	21,6 %	21,6 %	22,3 %	21,0 %	20,7 %	21,6 %
Hommes	%	78,6 %	78,4 %	78,4 %	77,7 %	79,0 %	79,3 %	78,4 %
Employés salariés ²³	Nb	3 140	3 364	3 364	-	-	-	-
Employés horaires	Nb	5 858	6 150	6 150	-	-	-	-
Employés couverts par une convention collective	%	33,1%	31,7 %	31,7 %	29,1 %	29,5 %	30,5 %	29,1%
Employés canadiens	%	74,9 %	75,0 %	75,0 %	74,0 %	74,0 %	72,0 %	70,0 %
Employés américains	%	25,1%	25,0 %	25,0 %	26,0 %	26,0 %	28,0 %	30,0 %

Recrutement, rétention et développement professionnel	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Nouveaux employés	Nb	1 575	1 838	2 281	3 373	2 592	2 198	2 618
Transferts internes	Nb	448	620	411	-	-	-	-
Taux de rétention global	%	84,8 %	84,2 %	82,7 %	-	-	-	-
Taux de roulement volontaire	%	10,4 %	10,5 %	12,7 %	15,6 %	16,2 %	11,5 %	12,4 %
Ancienneté moyenne	Années	9,5	9,3	9,2	11,0	9,0	10,0	9,0
Taux de mobilisation	%	54,0 %	-	-	55,0 %	-	61,0 %	-

Formations	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Investissements en formation	Millions \$	14	18	18	13	12	12	11
Employés ayant suivi la formation Développement durable	%	2,7 %	5,8 %	9,2 %	3,5 %	-	-	-
Employés ayant suivi la formation Code d'éthique et de conduite des affaires	%	24,4 %	47,4 %	14,4 %	16,1%	25,5 %	-	-
Employés ayant suivi la formation Cybersécurité	%	33,0 %	-	-	-	-	-	-
Employés ayant suivi au moins une formation en matière de EDI	%	87,4 %	67,5 %	49,6 %	21,2 %	3,0 %	-	-

²³ Les données concernant les employés salariés et les employés horaires sont manquantes entre 2019 et 2022 inclusivement en raison d'un changement de méthodologie et de système de comptabilisation.

Santé et sécurité au travail	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Heures travaillées	Millions d'heures	17,2	18,2	18,9	19,7	19,3	20,2	20,0
Blessures enregistrées	Nb de blessures	108	152	118	133	117	131	174
Jours perdus en raison d'accidents de travail	Nb de jours	3 750	4 212	3 142	4 558	5 414	3 473	5 330
Taux de fréquence OSHA	(Nb accidents avec arrêt de travail/ Nb d'heures travaillées) x 200 000	1,3	1,7	1,2	1,4	1,2	1,3	1,7
Taux de gravité OSHA	(Nb de jours d'inaptitude au travail/ Nb d'heures travaillées) x 200 000	43,5	46,4	33,2	46,4	56,1	34,4	53,4

Dons et commandites	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
% de notre budget de dons et commandites alloué à des causes en lien avec les Objectifs de développement durable des Nations Unies	%	79,8 %	81,0 %	74,0 %	50,0 %	54,0 %	7,0 %	44,0 %
Heures d'engagement communautaire des employés	Nb heures	22 430	26 780	24 887	20 015	12 841	11 679	19 028

Santé et bien-être	Unité	2025	2024	2023	2022	2021
% des employés engagés dans une démarche de santé préventive et de bien-être	%	57,0 %	38,8 %	53,0 %	10,0 %	N/A

Données de gouvernance

Composition du conseil d'administration	Unité	2025	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Membres du conseil	Nb	11	11	11	13	12	13	15
Femmes	Nb	5	5	5	6	6	6	6
Hommes	Nb	6	6	6	7	6	7	9
Indépendants	Nb	7	7	7	9	8	9	11
Non-indépendants	Nb	4	4	4	4	4	4	4

Plan de développement durable
2021–2025

Bilan 2025

